

RAPPORT D'ACTIVITÉ

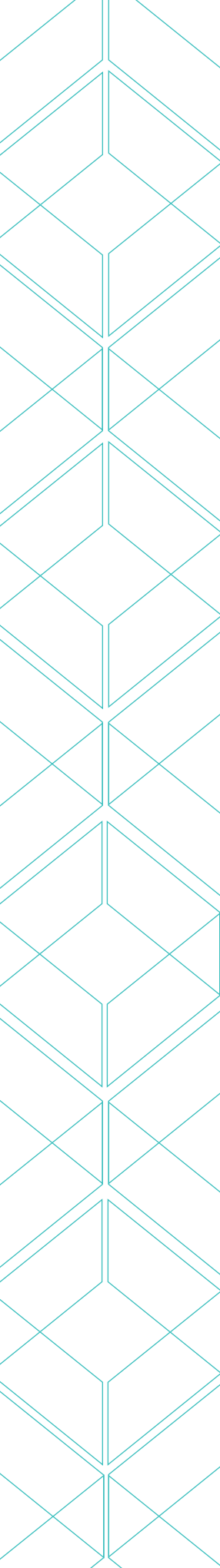
du Syndicat national de l'édition

2022 • 2023

L'édition en perspective



Syndicat
national
de l'édition



RAPPORT D'ACTIVITÉ

du Syndicat national de l'édition

2022 • 2023

L'édition en perspective

SOMMAIRE

6•7 LES CHIFFRES DE L'ÉDITION

Le point sur le chiffre d'affaires du secteur par segments éditoriaux, des cessions et coéditions ainsi que sur l'édition numérique sur l'année 2022.

8•17 L'ÉDITION AU CŒUR DE LA CHAÎNE DU LIVRE

L'année 2022 a été marquée par les discussions entre auteurs et éditeurs, parachevée par la signature d'un accord en décembre. Tandis que ces négociations se prolongent en 2023, les commissions du SNE poursuivent leurs travaux pour la chaîne du livre et avec ses acteurs.

18•27 QUESTIONS JURIDIQUES ET DROIT D'AUTEUR

En France, en Europe avec la FEE ou l'UIE, l'action du SNE en matière juridique n'a pas faibli en 2022. Plus que jamais, alors que le droit d'auteur est mis à mal par le piratage, des exceptions ou l'IA, le travail du Syndicat pour sa défense demeure essentiel.

28•31 TRAVAILLER DANS L'ÉDITION

L'action du SNE en faveur des salariés, en lien avec les organisations syndicales, est dense et dans le cadre d'un rapprochement de branches en cours. VHSS, régime de retraites, minima conventionnels et enjeux de formation sont les sujets qui ont animé la commission Sociale cette année.

32•35 LIVRE ET ENVIRONNEMENT

Le SNE poursuit son action pour un secteur plus éco-responsable. Les projets de la commission sont le signe d'une volonté collective pour œuvrer en faveur d'une édition plus durable.

36•47 PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

La promotion du livre et l'enjeu du développement de la lecture auprès de tous les publics et sous toutes ses formes est, cette année encore, au cœur de l'activité des groupes du Syndicat et du Festival du Livre de Paris.

48•63 SNE, MISSIONS ET ACTIVITÉS

Le Syndicat national de l'édition, organe professionnel représentatif des éditeurs de livres, s'engage au quotidien pour les éditeurs, le livre et la lecture. Avec plus de 700 éditeurs adhérents, il défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition.

ÉDITO



Vincent Montagne
Président du SNE

En ce mois de juin, et donc à mi-année, nous dressons dans cet opus de « L'Édition en perspective » les grandes lignes d'une année de travail avec de nombreux chantiers.

Au cœur des grands enjeux qui traversent notre secteur figurent les équilibres économiques de toute une chaîne du livre.

Alors que 2021 était une deuxième année exceptionnelle à bien des égards, les résultats sont en baisse d'environ 5% cette année, même s'il faut relativiser celle-ci, car nous restons en progression de 3% par rapport à 2019.

Grâce à un important travail de collecte et de documentation, année après année, nous vous présentons aujourd'hui une photographie précise de l'édition en France. Parmi ces données économiques, on retrouve les résultats des ventes en 2022, segments par segments, les tirages de nos livres, les cessions de droits en France et à l'international.

Nous revenons également sur de nombreux sujets d'actualité : les frais de port, les mesures pour lutter contre le piratage, les réflexions en cours sur l'intelligence artificielle, l'adaptation aux directives européennes sur l'accessibilité, les nouvelles normes, les réflexions sur les sujets environnementaux, les enjeux de la promotion de la lecture, mais également l'adaptation du droit social... Ces sujets, semaine après semaine, reflètent le travail approfondi de nos 20 groupes et commissions.

Nous, éditeurs, membres du Syndicat, opérons dans un cadre économique et législatif complexe et avons à cœur de défendre et promouvoir les œuvres de nos auteurs pour permettre aux lecteurs d'apprécier le livre sous toutes ses formes. La défense du droit d'auteur en France, mais également en Europe et dans le monde est bien l'une de nos priorités, tandis qu'un nouveau cycle de discussions avec les auteurs s'est ouvert au printemps, à la suite de l'accord de décembre 2022. Enfin, nous travaillons avec beaucoup de conviction sur le projet d'outil de collectes de données de ventes qui entre en 2023 dans sa phase de réalisation.

Je souhaite également remercier celles et ceux qui s'engagent au quotidien, par des initiatives multiples, inventives, réjouissantes, et font vivre le Syndicat national de l'édition. Un passage de relais entre Pierre Dutilleul et Renaud Lefebvre a eu lieu cette année. Une occasion d'exprimer notre gratitude collective pour le travail accompli et de célébrer l'engagement de ceux qui ont à cœur de mener l'équipe de permanents, et de porter tous nos sujets avec énergie. Que cette fidèle équipe soit également remerciée !

Pour finir, je voudrais citer Pascal Quignard qui était honoré au début du mois à la BnF : « Lire et être curieux, c'est la même chose ». Restons curieux et déterminés pour porter les chantiers que nous retrouverons à la rentrée.

Bel été à tous !

Vincent Montagne

« RESTONS CURIEUX
ET DÉTERMINÉS POUR
PORTER LES CHANTIERS
QUE NOUS RETROUVERONS
À LA RENTRÉE. »

UNE ANNÉE AU SNE



Retour sur une année riche en événements, rythmée par le travail et les actions des groupes et commissions du Syndicat national de l'édition, que nous remercions de cet engagement quotidien au service de l'édition et du livre. Que ce soit de nature juridique, politique ou événementielle, de nombreux temps forts ont marqué l'année 2022-2023.



25 août 2022

Blocage de Z-Library : une nouvelle victoire des éditeurs contre le piratage.

page 24

29 septembre 2022

La 11^e édition des Petits champions de la lecture est lancée !

page 42

17 juin 2022

Lancement du premier Club environnement.

page 33

30 juin 2022

Assemblée générale du Syndicat national de l'édition, Vincent Montagne est réélu Président.





21 avril 2023

Le Festival du livre de Paris accueille + de 100 000 visiteurs pour sa 2^e édition.

page 44



20 décembre 2022

Un accord entre éditeurs et auteurs est signé après 18 mois de discussions.

page 9

30 septembre 2022

L'Alliance pour la lecture organise sa première journée pour le développement de la lecture à Strasbourg.

page 39

18 novembre 2022

Les éditeurs BD organisent une rencontre professionnelle à Blois en marge du festival BD Boum.

page 38

28 novembre 2022

L'édition 2022 des Assises du livre numérique est consacrée aux nouveaux modes de prescription littéraire.

page 14



LES CHIFFRES DE L'ÉDITION

LES POINTS MARQUANTS EN FRANCE

PRINCIPAUX CHIFFRES 2022

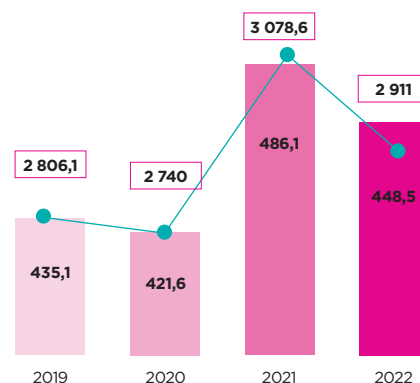
Le chiffre d'affaires des éditeurs est passé de 3 078,6 millions d'euros en 2021 à **2 911 millions d'euros en 2022**, soit une baisse de 5,4%. Le nombre d'exemplaires vendus est, quant à lui, passé de 486,1 millions en 2021 à 448,5 millions en 2022, soit une baisse de 7,7%. Ces données en baisse doivent cependant être relativisées. En effet, si l'on compare à 2022 à 2019 (année de « référence » pré-pandémie), le marché du livre est en croissance de 3,7% en valeur et 3,1% en volume.

POIDS DES DROITS D'AUTEUR

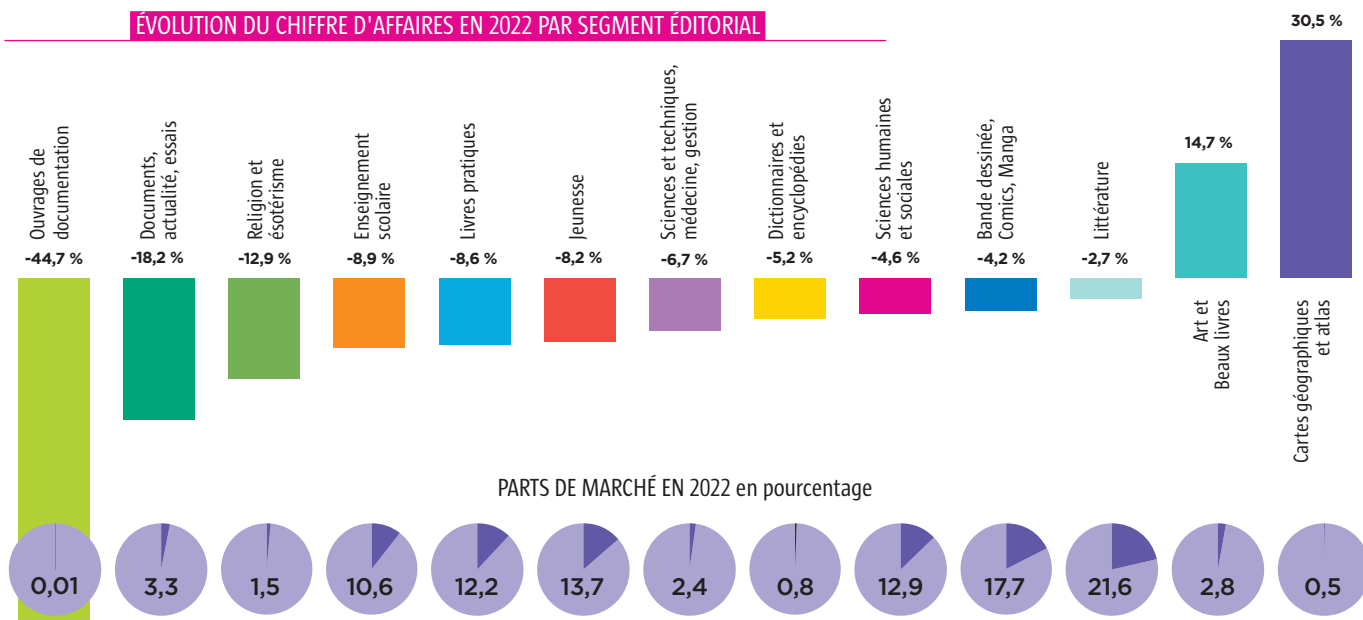
Les droits d'auteur portés en charge ont baissé de 7,66% par rapport à 2021. Leur montant s'élève à 513,8 millions d'euros en 2022, contre 556,5 M€ en 2021.

Le poids des droits d'auteur dans le chiffre d'affaires des maisons reste néanmoins assez stable. Les droits d'auteur représentent en moyenne **10,9% du CA** PPHT de l'échantillon en 2022, contre 11,2% en 2021.

ÉVOLUTION DU CA NET TOTAL DES ÉDITEURS ET DES EXEMPLAIRES VENDUS



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022 PAR SEGMENT ÉDITORIAL



Après une année 2021 exceptionnelle pour le marché du livre, 2022 révèle une baisse du chiffre d'affaires des éditeurs de 5,4%. Cependant, si l'on se réfère à 2019, année de référence « préandémie », le marché du livre reste en croissance.

→ Tous les chiffres sont à retrouver dans le rapport statistique complet : « Les chiffres de l'édition 2022-2023 »

LES CHIFFRES À L'INTERNATIONAL ET DE L'ÉDITION NUMÉRIQUE

CESSIONS ET COÉDITIONS

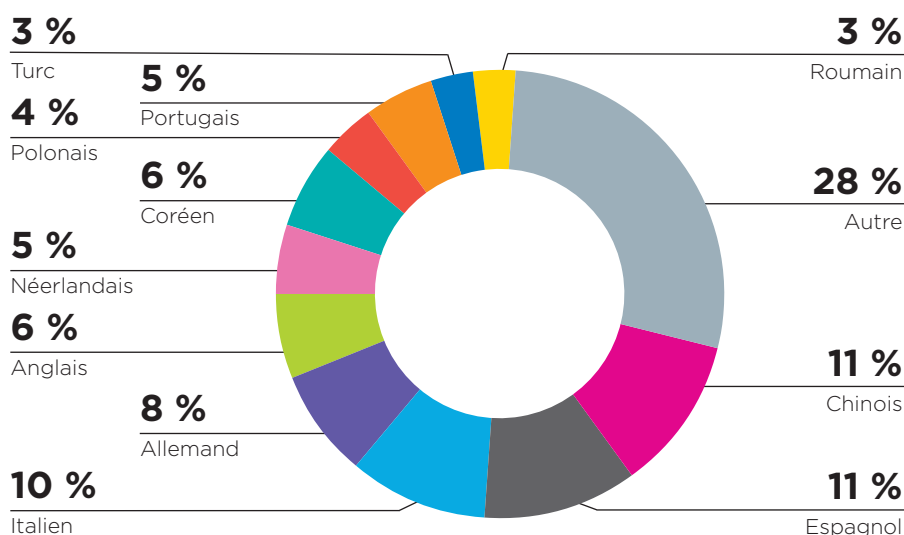
Les droits de traduction de 14 342 titres ont été cédés en 2022 : 12 423 pour des contrats de cession (86,6% du total) et 1 919 pour des contrats de coédition (13,4%).

L'activité des maisons d'édition françaises à l'international s'est contractée en 2022, en baisse de 14,5% par rapport à 2021 : à périmètre constant, le volume des cessions de droits a diminué de 13,8% et celui des coéditions de 18,7%. Hors coéditions, plus d'un titre sur deux (57% du total) est cédé en bande dessinée ou en jeunesse. Pour la première fois, ce n'est pas le chinois mais l'espagnol qui arrive en tête des principales langues de traduction (+ de 1 590 contrats conclus). Viennent ensuite le chinois, l'italien, l'allemand, et l'anglais.

L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN PROGRESSION

En 2022, le marché de l'édition numérique, tous supports et toutes catégories éditoriales confondus, a généré un chiffre d'affaires de 285,2 M€ en progression de 4,4% par rapport à 2021. Cette progression est notable, dans un contexte où le chiffre d'affaires total des éditeurs sur leurs ventes de livres est en baisse. La part des ventes numériques dans le chiffre d'affaires total des éditeurs s'établit à 10,32%.

CESSIONS ET COÉDITIONS 2022 : RÉPARTITION PAR LANGUE DE TRADUCTION



CA DE L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN FRANCE EN 2021 ET 2022 (en euros)

	2021	2022	Évolution 2020-2022	Part des ventes numériques dans les ventes totales des éditeurs
Grand public (hors littérature)	17 980 589	18 614 253	3,52%	1,28%
Littérature	32 985 735	32 935 159	-0,15%	5,51%
Scolaire	38 199 033	38 787 980	1,54%	13%
Professionnel et Universitaire	184 037 146	194 889 411	5,90%	46,22%
Total	273 202 503	285 226 803	4,40%	10,32%

Sources: Les chiffres de l'édition, SNE, 2022-2023



LES ÉDITEURS EN ACTION POUR LE SECTEUR DU LIVRE

L'année 2022 a été marquée par les discussions entre auteurs et éditeurs, et parachevée par la signature d'un accord majeur en décembre, venant confirmer la volonté de préserver la qualité de ce partenariat fondamental. Tandis que ces négociations se prolongent en 2023, les commissions du SNE poursuivent leurs multiples travaux en faveur de la chaîne du livre et en collaboration avec ses acteurs, avec en ligne de mire l'avancée du projet interprofessionnel de *Booktracking*. L'accessibilité s'impose également comme un enjeu fondamental pour les éditeurs.

NOUVEL ACCORD ENTRE LE SNE ET LES REPRÉSENTANTS DES AUTEURS

Le 20 décembre 2022 a été signé un accord entre les représentants des auteurs (CPE, Ligue des auteurs professionnels et ATLF) et le SNE dans le cadre des négociations professionnelles sur l'équilibre de la relation contractuelle entre auteur et éditeur dans le secteur du livre.

En présence de la ministre de la Culture Madame Rima Abdul-Malak, les représentants des auteurs et des éditeurs ont signé un accord qui marque une avancée significative pour le monde de l'édition, au terme d'une mission de médiation confiée en mai 2021 par Madame Roselyne Bachelot au professeur Pierre Sirinelli et Sarah Dormont. Cet accord fait suite au précédent accord signé il y a huit ans entre le SNE et le Conseil Permanent des Écrivains (CPE) sur le contrat d'édition à l'ère du numérique. À l'issue d'un long dialogue dans un calendrier particulièrement dense et contraint, des mesures très significatives pour la filière du livre

ont ainsi pu être adoptées. Parmi les points de convergence figure le passage progressif d'une reddition des comptes annuelle à une reddition des comptes semestrielle obligatoire, assortie du paiement des droits dus aux auteurs. Cette mesure vient répondre à une demande forte des auteurs et constitue un engagement important des éditeurs.

AMÉLIORER L'INFORMATION

L'accord prévoit également une information systématique de l'auteur en cas de cession de ses œuvres à des tiers, un encadrement plus strict des obligations de l'éditeur à l'issue du contrat d'édition (notamment en matière d'arrêt de commercialisation, de pilon et de reddition des comptes) mais aussi la mise en place d'une information allégée relative aux contributions non significatives, la généralisation de l'information du traducteur en cas de disparition du contrat de cession de l'œuvre traduite et, dans cette hypothèse, la faculté pour le traducteur de résilier le

contrat. Il est également prévu une faculté de provision pour retour plus strictement limitée dans le temps (aux deux premières redditions des comptes annuelles, soit aux quatre premières redditions des comptes semestrielles).

En signant ce nouvel accord, le SNE réaffirme son attachement au dialogue avec les représentants des auteurs et souhaite continuer à œuvrer pour préserver la qualité de ce partenariat fondamental dont dépend la réussite de la chaîne du livre.

À l'invitation de la ministre de la Culture, les discussions ont repris depuis mars 2023 sous l'égide du ministère sur plusieurs autres thèmes, notamment l'encadrement de la pratique des à-valoir, la systématisation de la progressivité des taux de rémunération prévues au contrat, mais également la rémunération des auteurs s'agissant de ventes de livres vers l'étranger et de livres soldés ainsi que sur l'assiette de rémunération pour l'exploitation de leur œuvre par des tiers.

PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DE L'ÉDITION INDÉPENDANTE

Les 2 et 3 février 2023 se sont tenues les premières Assises nationales de l'édition indépendante à la Manufacture de la Cité du livre d'Aix-en-Provence. Ces journées d'échanges se sont articulées autour de multiples tables rondes sur les enjeux et les défis de l'édition indépendante. Vincent Montagne, Président du Syndicat national de l'édition, s'est exprimé au sujet des politiques de soutien à l'édition indépendante avec à ses côtés des représentants du ministère de la Culture, de la Sofia, du CNL, de la Région Sud ainsi que de la Fill.

UNE ÉTUDE SUR LE PARTAGE DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE D'UN LIVRE

➤ En parallèle des discussions avec les auteurs ayant notamment mené à la signature de l'accord du 20 décembre 2022, le Bureau du Syndicat national de l'édition a demandé à la commission Économique de lancer une étude sur le partage de la valeur économique d'un livre.

➤ Cette étude a pour objet de recueillir et d'analyser les données 2022 des éditeurs sur différents segments éditoriaux, afin de cerner au plus juste la réalité économique du partage de la valeur d'un livre. Ces données économiques pourront servir de support aux discussions sur la rémunération des auteurs. Cette étude sera réalisée en collaboration avec le cabinet d'audit KPMG et sera diffusée au 2^e semestre 2023.

DES DONNÉES DE VENTES TRANSPARENTES ET PARTAGÉES AU BÉNÉFICE DE LA FILIÈRE

L'objectif du projet *Booktracking* (qui sera bientôt renommé) est de permettre à tous les acteurs de la chaîne du livre d'accéder à des données de ventes réelles quotidiennes grâce à leur collecte auprès du plus grand nombre possible de détaillants. Les auteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs et libraires pourront ainsi suivre au jour le jour la performance globale de tous les titres qu'ils exploitent, quel que soit leur volume de ventes.

Au-delà du bénéfice de l'accès à des données transparentes et partagées, ce dispositif est porteur d'une meilleure efficacité économique et environnementale de toute la filière. La mesure permanente de la demande en librairie permettra notamment d'anticiper au plus juste les retirages nécessaires, et de prévenir à la fois les ruptures et les excédents de stocks.

La mise en place de ce dispositif requerra la création d'un opérateur dédié. Compte tenu des enjeux qu'elle portera pour la filière, la future société devrait être placée sous le statut de société à mission, un comité interprofessionnel étant investi de leur suivi.

Afin de favoriser son déploiement rapide, le projet doit pouvoir capitaliser sur les outils et ressources déjà disponibles au sein de l'interprofession du livre, en particulier Dilicom et la base bibliographique Electre.

Présenté à l'ensemble des parties prenantes au début du mois de mai, le projet entre maintenant dans une phase de définition détaillée via une série d'ateliers interprofessionnels. Après que leurs conclusions auront été remises au Comité de pilotage du projet, son démarrage est prévu pour la fin de l'été pour un objectif de mise en service au premier semestre 2024.

Avis du Médiateur du livre sur les offres promotionnelles

> Dans son avis du 22 juin 2022, le Médiateur précise le cadre juridique applicable aux opérateurs proposant des offres promotionnelles gratuites d'abonnement à des services de lecture en ligne de livres numériques. Il rappelle les trois conditions alternatives permettant de proposer une offre promotionnelle gratuite de plus de 14 jours (l'offre proposée doit se distinguer de l'offre payante dans son contenu, ses modalités d'accès ou ses modalités d'usage) et recommande de ne pas proposer d'accès gratuit d'une durée supérieure à 2 mois, ni plus de deux offres gratuites par an. Le Médiateur du livre souligne l'importance des conditions de l'offre promotionnelle décidées en accord avec les éditeurs des livres auxquels elle donne accès.

3 QUESTIONS À



Anne Martelle, présidente du Syndicat de la librairie française et directrice de la librairie Martelle à Amiens.

Un sondage réalisé par le SNE en 2020 avait révélé que 53% des Français n'ont pas connaissance de l'existence d'un prix unique du livre. Comment mieux communiquer sur celui-ci ?

Le Syndicat de la librairie française a pris l'initiative, en collaboration avec des maisons d'édition, de créer des outils de communication sur le prix unique du livre. Ceux-ci vont du logo « Un livre a le même prix partout » à des campagnes de communication en librairie et sur les réseaux sociaux. De plus en plus d'éditeurs se saisissent de ces outils, en apposant le logo sur la 4^e de

couverture ou à l'intérieur de leurs ouvrages. Il faut développer cet effort commun. La meilleure façon de conforter le prix unique du livre qui nous est indispensable à tous, auteurs, éditeurs comme libraires, c'est de le faire mieux connaître aux lecteurs.

Quel impact la nouvelle loi fixant les frais de port à 3€ peut-elle avoir sur la librairie ?

Ce sujet est intimement lié au premier. Le dumping sur les frais de port est une manière, pour de grandes plateformes en ligne, d'attaquer le prix unique du livre. L'instauration d'un minimum de 3€ de frais de port pour toute

AFFICHAGE DES MODIFICATIONS DE PRIX : UN IMPORTANT TRAVAIL DE RÉÉTIQUETAGE

Dans un contexte de modification des prix des livres du fait de la hausse des coûts pour les éditeurs, des écarts de prix en librairie entre celui affiché en caisse et celui marqué sur le livre peuvent survenir.

Le Médiateur du livre a été saisi en décembre 2022 par le ministère de la Culture sur les obligations des acteurs de la distribution du livre en termes d'affichage du prix, ouvrant une intense concertation à laquelle le SNE a participé.

En rappel de la loi du 10 août 1981 et de ses textes d'application, son avis rendu le 16 février 2023 précise qu'en cas de modification du prix, le détaillant procède au réétiquetage des ouvrages qu'il détient, l'éditeur à celui des ouvrages présents dans son stock et celui de ses distributeurs.

Pour tenir compte de la situation exceptionnelle, l'avis du Médiateur a présenté cinq recommandations à mettre en œuvre sans attendre par les acteurs concernés et a partagé avec la DGCCRF la nécessité de

prendre en compte la dynamique de mise en conformité entamée durant une période transitoire suffisante.

Dans une perspective plus structurelle, l'avis formule également cinq recommandations à inscrire durablement dans les usages.

De leur côté les distributeurs ont engagé un important travail de réétiquetage avec un traitement prioritaire sur les références ayant un fort taux de rotation. Afin d'éviter situations similaires, les éditeurs sont encouragés à faire coïncider les changements de prix avec les réimpressions. L'avis du Médiateur engage les éditeurs à communiquer ces changements au moins un mois avant la date effective.

QUEL CADRE POUR LES NOUVEAUX MODÈLES DE LECTURE EN LIGNE ?

À la suite du récent développement des plateformes de webtoon et des modèles innovants qu'elles ont mis en place (*freemium* et « coins »), le Médiateur du livre s'est auto-saisi en avril 2022 du sujet des « nouveaux modèles économiques émergents de la lecture numérique en ligne ». Ces nouvelles offres soulèvent la question de leur compatibilité avec le prix unique du livre numérique et plus largement ouvre une réflexion sur le cadre applicable aux nouveaux modèles émergents.

Les travaux sur la question sont toujours en cours, le SNE attend un avis du Médiateur d'ici la fin de l'année 2023.

TRAITEMENT DES COMMANDES UNITAIRES

Saisi par le Syndicat de la librairie française (SLF), le Médiateur du livre a rendu son avis en novembre 2022 s'agissant de l'obligation de livraison aux détaillants de commandes à l'unité. Le Médiateur réaffirme ce principe pour assurer l'égalité de traitement entre libraires prévu par la loi Lang et engage des réflexions sur la rationalisation des commandes fragmentées.

commande de livres sur internet inférieure à 35€ est un premier pas important. Il corrige l'anomalie de la gratuité en plaçant les frais de livraison de livres au niveau de ce que l'on constate pour les autres produits. Mais la marche reste haute pour les libraires car La Poste leur facture entre 7 et 9,50€ la livraison. Nous plaçons pour compléter la loi en ouvrant l'accès à un tarif d'expédition plus avantageux pour les libraires. Notre profession a depuis longtemps franchi le cap d'internet avec des sites performants. Pour devenir pleinement compétitifs, il faut que notre équation économique sur la livraison s'améliore.

En 2022, 142 nouvelles librairies ont ouvert en France, un record ! Comment expliquez-vous ce phénomène ?

La librairie suscite des vocations de plus en plus nombreuses. C'est une illustration du formidable dynamisme de notre profession.

Ce qui attire, c'est à la fois une activité liée à la culture, le fait de devenir indépendant et de participer à l'animation d'un territoire, qu'il s'agisse d'un quartier, d'une petite ville ou d'un bourg. C'est un beau métier, qui apporte du sens à notre vie professionnelle et à notre engagement personnel. Cette vague de créations constitue aussi un défi car il nous

faut davantage accompagner ces créateurs avant comme après l'ouverture de leur commerce et le faire tous ensemble, syndicat et associations de libraires, École de la librairie, Centre national du livre, Adelf et agences régionales du livre. Nous nous attachons à orienter les porteurs de projets vers des territoires insuffisamment pourvus en librairie et les incitons à regarder du côté des reprises de librairies existantes car la pérennité de ces librairies est un défi tout aussi important.

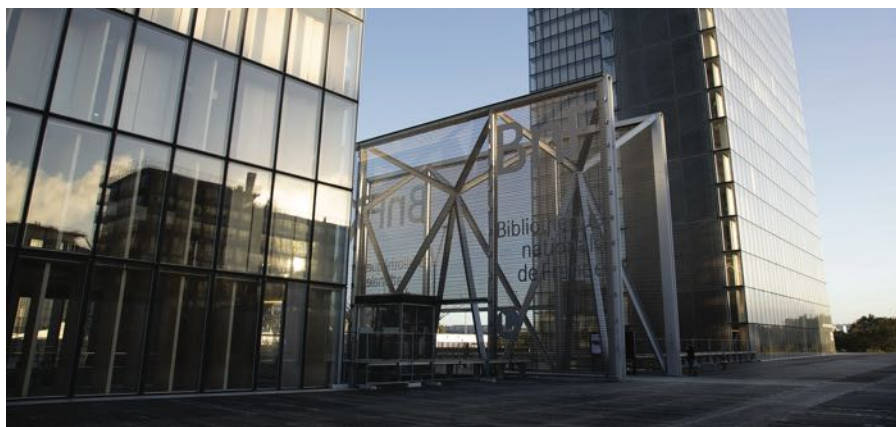


ASSISES DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

UNE PROCHAINE ÉDITION TOURNÉE VERS L'INTERNATIONAL

Comme tous les deux ans, les **Assises de la littérature jeunesse** se tiendront le 9 octobre 2023 en partenariat avec la BnF, où se déroulera la rencontre, et le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) avec le soutien de la Sofia.

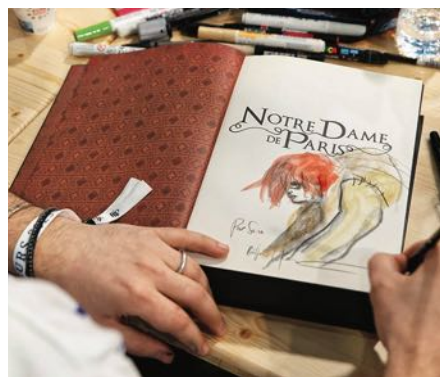
La dernière édition, organisée le 4 octobre 2021 explorait la problématique suivante : « Comment favoriser une édition jeunesse plus que jamais respectueuse des équilibres sociétaux et environnementaux ? ». Cette année, les professionnels de l'édition jeunesse se retrouveront autour du thème : La littérature jeunesse, continent sans frontières ? Ils aborderont notamment cette journée sous l'angle d'une question : entre contes patrimoniaux et *soft power*, quelle place et quel rôle



pour la littérature jeunesse ?, après une conférence inaugurale menée par l'autrice et traductrice Clémentine Beauvais. Plusieurs tables rondes seront organisées autour des métiers de l'international, du défi que pose

le numérique à ce segment éditorial, des enjeux de la coopération internationale et de la littérature jeunesse comme vecteur du *soft power*. Ces prises de paroles seront ponctuées de discours, de lectures et de pastilles thématiques individuelles.

BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE RÉMUNÉRATION DES AUTEURS BD EN DÉDICACES



Un protocole détaillant le principe d'une **remunération des auteurs et autrices de bande dessinée en dédicaces** a été signé le 11 mars 2022 par la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, le Centre National du Livre (CNL), le SNE, le Syndicat des Éditeurs Alternatifs (SEA), la Sofia, en charge plus particulièrement de la partie opérationnelle du dispositif, et par dix festivals français de BD soutenus par le CNL et la Sofia.

La rémunération forfaitaire est fixée à 238 euros brut par auteur, quel que soit le temps consacré à l'activité de dédicace.

Au terme des dix festivals ayant intégré ce nouveau dispositif, la Sofia dénombre 1 245 auteurs et autrices de 20 nationalités différentes en dédicaces, soit 336 éditeurs différents concernés. Le protocole prévoit une évaluation sur 3 ans et un élargissement des festivals signataires au bout de deux années d'application.

L'ÉDITION DE LIVRES MOBILISÉE POUR POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDITION ACCESSIBLE

La directive européenne relative à l'accessibilité, adoptée en avril 2019, rend obligatoire dès juin 2025 la production de livres numériques accessibles aux lecteurs en situation de handicap ainsi qu'aux personnes présentant une incapacité liée à l'âge ou toute autre limitation des performances du corps humain permanente ou temporaire.

Les éditeurs disposeront de 5 années supplémentaires pour rendre accessibles les livres numériques déjà commercialisés à cette date d'entrée en vigueur. Les logiciels des livres numériques ainsi que les sites internet de commerce en ligne sont également concernés.

Les livres numériques vont donc être soumis aux six obligations suivantes :

- garantir l'accès au contenu, ainsi que la navigation dans ce contenu et dans la mise en page du fichier ;
- veiller à ce que les éléments audios et textuels d'un livre numérique soient synchronisés ;
- veiller à ce que les fichiers numériques n'empêchent pas les technologies d'assistance de fonctionner correctement.

De même, il faudra :

- veiller à ce que les livres numériques permettent des restitutions alternatives du contenu (tels que des textes alternatifs aux images par exemple) et une interopérabilité

avec diverses technologies d'assistance ;

- veiller à ce que l'éditeur permette la découverte des livres numériques accessibles en fournissant des informations, via les métadonnées, sur leurs caractéristiques d'accessibilité ;
- s'assurer que les mesures de gestion des droits numériques (DRM) ne bloquent pas ces caractéristiques d'accessibilité.

Le groupe Norme & Standards du SNE a déjà mis à disposition un certain nombre de ressources pour la production de livres nativement accessibles.

Cependant, certaines exemptions existent. En effet, après une évaluation documentée, si un éditeur constate que la nature du livre numérique en vient à être modifiée fondamentalement du fait de sa mise en accessibilité, ou la charge de cette mise en accessibilité est disproportionnée, notamment en termes de coût, il pourra être dispensé de ces obligations pour ce livre numérique. Sur ce point, un groupe de travail a été monté par la commission Numérique du SNE afin de cartographier et d'évaluer les coûts liés à la charge disproportionnée. La loi du 9 mars 2023 transposant la directive en droit français précise le champ d'application de ces nouvelles exigences d'accessibilité en définissant le livre numérique par renvoi à la définition du livre numérique homothétique, au sens de la loi n° 2011-590 du 26 mai 2011.

Elle nomme également l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, l'ARCOM, comme autorité de référence pour ce sujet. La loi renvoie à des textes d'application (décret et arrêté) concernant notamment le partage des obligations entre opérateurs économiques (éditeurs, diffuseurs, distributeurs et détaillants), les conditions de réalisation des évaluations pour exemption et les sanctions. La publication de ces textes est prévue d'ici l'été 2023. Enfin, il apparaît aujourd'hui urgent et nécessaire de former les professionnels à la mise en accessibilité des livres pour tous au sein des maisons d'édition à l'horizon 2025.

Sur le site du SNE

« Ressources pour la production de livres nativement accessibles »



CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL FORMATIONS ET ACCESSIBILITÉ

► Conscients de la nécessité de sensibiliser les acteurs de la chaîne du livre aux problématiques d'accessibilité numérique, les membres de la commission Numérique du SNE ont créé un groupe de travail sur les besoins en formations, initiale et continue, dans le cadre de la mise en application de la transposition de la Directive en 2025.

► Le groupe a tenu sa première réunion fin mai dans le but de rédiger une synthèse pour le ministère de la Culture afin de chiffrer ces besoins.

ÉDITION NUMÉRIQUE



ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE

REPENSER LA PRESCRIPTION LITTÉRAIRE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Le 28 novembre 2022 s'est tenue la 23^e édition des Assises du livre numérique. Comme lors des précédentes éditions, chercheurs et professionnels ont échangé sur les développements stratégiques du secteur de l'édition à l'ère du numérique.

Cette journée professionnelle, organisée avec le soutien de la Sofia et du CFC, a réuni plus de 400 professionnels du livre dans un esprit de partage autour de conférences, de tables-rondes et d'ateliers sur le thème, cette année, des nouveaux outils et pratiques de prescription dans l'édition. Le bouche-à-oreille est devenu électronique : sur Instagram ou sur TikTok, via Babelio, Gleeph, et

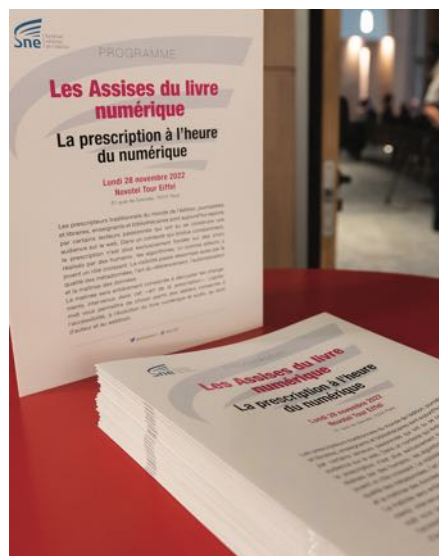
bientôt sur de nouvelles plateformes, les lecteurs, parfois des influenceurs, et les professionnels adoptent de nouveaux codes pour donner aux livres le maximum de visibilité. Louis Wiart, professeur à l'Université Libre de Bruxelles et auteur de « *La Prescription littéraire en réseaux : enquête dans l'univers numérique* » (Presses de l'Enssib, 2017), a prononcé la conférence inaugurale. Des professionnels de l'édition sont ensuite venus témoigner de leurs expériences et partager leurs pratiques sur différents sujets : le phénomène BookTok, l'évolution des métiers de la prescription littéraire, la présence en ligne des libraires, l'importance des métadonnées dans la découvrabilité des contenus, mais aussi les textes alternatifs aux images, le webtoon et le droit d'auteur face aux développements du numérique.

Cet événement s'est tenu au Novotel Paris Centre Tour Eiffel et était également diffusé en direct sur internet.



Sur le site du SNE

Les Assises du livre numérique et sa rediffusion sur YouTube



RENTÉE LITTÉRAIRE ACCESSIBLE : 3 000 TITRES ADAPTÉS DEPUIS 2013

➤ Initiée en 2013 par le SNE et en partenariat avec la BnF et le CNL, l'opération « rentrée littéraire accessible » repose sur la participation volontaire des éditeurs qui fournissent pendant l'été les fichiers de leur rentrée littéraire numérique afin que ceux-ci soient adaptés en format dit « Daisy », c'est-à-dire un format lisible par les personnes atteintes d'un handicap visuel.

➤ Techniquement, les éditeurs de littérature transmettent les fichiers XML ou EPUB de leurs ouvrages prévus pour la rentrée littéraire sur la plateforme Platon (BNF) avant parution. Dans le cadre de « l'exception handicap », les associations agréées partenaires de l'opération (l'Association Valentin Haüy, l'apiDV, l'Institut National des Jeunes Aveugles, ...) convertissent

EDRLab, LES AVANCÉES DE 2022

L'European Digital Reading Lab (EDRLab), laboratoire de développement dédié à la lecture numérique, dont le SNE est membre fondateur, compte cette année 65 membres professionnels, qui ont pu coopérer au sein des groupes de travail dédiés à l'accessibilité et aux bibliothèques numériques. EDRLab poursuit par ailleurs le développement de différents projets :

THORIUM READER : cette application de lecture gratuite, accessible, multilingue et multiformat permet de lire les EPUB3 mais aussi les fichiers PDF, Daisy et les livres audio. La nouvelle version Thorium 2.2, sortie en décembre 2022, apporte des corrections et présente également de nouvelles fonctionnalités,

notamment l'affichage des métadonnées d'accessibilité dans la boîte de dialogue d'informations de la publication.

TDM RESERVATION PROTOCOL :

La directive européenne DSM (*Digital Single Market*) offre une possibilité d'*opt-out* aux ayants-droits, c'est-à-dire d'interdire le TDM (*Text and data mining* soit la fouille de données de leurs contenus). EDRLab a piloté un groupe de travail au W3C (*World Wide Web Consortium*) qui a créé un outil technique très simple à appliquer pour éviter le TDM. Il existe alors deux possibilités : intégrer une balise dans les métadonnées ou intégrer la clause d'*opt-out* dans les conditions générales d'utilisation ou les conditions générales de vente (CGU/CGV). Cette technique

d'utilisation de l'*opt-out* pourrait même faire l'objet d'une monétisation éventuelle.

Signalement des titres accessibles sur les sites web :

EDRLab travaille sur la création de deux sites internet. Premièrement, un site offrant des recommandations pour un affichage harmonieux des informations d'accessibilité d'un livre numérique avant son achat, afin que les lecteurs sachent si le livre correspondra à leurs besoins. La plateforme Lina25, est quant à elle, un site listant les ressources pour un écosystème de publication numérique accessible, en ligne depuis janvier 2023 mais dont le contenu reste modifiable jusqu'à juin 2025.

Projet ABE Lab (Accessible Backlist Ebooks Laboratory) :

il s'agit d'un projet collaboratif entre EDRLab, la Bibliothèque nationale des Pays-Bas et la Fondazione LIA visant à fournir aux éditeurs des informations complètes sur les options et coûts de remédiation pour rendre accessibles les livres numériques du fonds.

Rendez-vous le 28 novembre 2023 aux prochaines Assises du livre numérique pour la présentation des projets d'EDRLab

durant la période estivale les fichiers au format accessible Daisy et les reversent sur la plateforme Platon. Le format Daisy (DTBook) repose sur un système de codage permettant une restitution braille ou sonore des livres. Il permet par exemple de se déplacer facilement dans les textes, de choisir la vitesse d'écoute et de placer des marque-pages.

➤ Au total depuis 2013, cette initiative a permis d'adapter de façon anticipée près de 3 000 titres de la rentrée littéraire. En 2022, ce sont plus de 400 titres romans de la rentrée littéraire, dont 88 titres jeunesse qui ont ainsi été proposés dès septembre dans un format adapté. 78 maisons d'édition ont participé à cette 10^e édition.

PÉRIODE POST-RÉFORME : ET MAINTENANT ?

La rentrée 2022 s'est effectuée dans un contexte inédit post-Covid et post-réforme. Les éditeurs constatent une situation dégradée d'équipement en manuels et ressources didactisées sur tous les niveaux, du primaire au lycée professionnel.

La prise de conscience qui avait eu lieu à la rentrée 2021 sur cette pénurie croissante de ressources pédagogiques a malheureusement fini par s'essouffler.

Sur les niveaux du primaire et du collège, on assiste année après année à une réduction structurelle des investissements des mairies et du ministère de l'Éducation nationale. Les achats de ressources pédagogiques n'étant financés qu'au mieux tous les huit ans, uniquement en période de réforme, les rééquipements sont rendus impossibles en dehors de cette période. Il est pourtant plus aisé de tester des approches

pédagogiques nouvelles lorsque les enseignants ont pleinement assimilé le programme. Cette situation engendre une forte insatisfaction des enseignants et des élèves qui doivent travailler avec des manuels abîmés, périmés voire sans manuel, certains étant incités alors à recourir à des pratiques illégales comme des photocopies ou scans abusifs.

Or, la France dispose d'une édition éducative diversifiée et de qualité grâce à un système vertueux qui repose sur 3 libertés fondamentales : la liberté de publication, qui constitue le corollaire de la liberté fondamentale d'expression ; la liberté pédagogique des enseignants, qui leur permet de s'adapter aux contextes d'enseignement auxquels ils font face ; la liberté d'usage, qui garantit le meilleur contrôle et la sélection des ressources. Ce sont les milliers de choix opérés chaque année par

les enseignants qui contribuent à l'amélioration permanente des ressources pédagogiques.

Qu'ils se présentent sous format imprimé, numérique ou multimédia, les outils développés par les éditeurs d'éducation structurent les apprentissages, garantissent la couverture de l'exhaustivité du programme, proposent des contenus fiables et vérifiés scientifiquement et facilitent ainsi les cours des enseignants. Le manuel scolaire multi-support et plurifonctionnel est indispensable à la réussite de tous les élèves. À l'heure où l'intégration du numérique progresse dans le système éducatif, il est important de rappeler que le papier et le numérique ne s'opposent pas, mais fonctionnent en hybridation dans un continuum pédagogique. On ne travaille pas les mêmes compétences sur le papier et sur le numérique. À titre d'exemple, le travail sur support imprimé facilite la mémorisation, là où le numérique favorise la différenciation pédagogique.

Le manuel, dans son sens le plus large, est le premier garant de l'égalité des chances et de la qualité des contenus enseignés. Le triptyque programmes/publication éditoriale/choix par les enseignants doit être encouragé par une politique publique claire et ambitieuse en termes de financement.



« LA LECTURE ET LA RÉUSSITE DES ENFANTS », UN COLLOQUE À TOULOUSE



Dans le cadre de la Lecture, grande cause nationale, un colloque « La lecture et la réussite des enfants » réunissant enseignants, chercheurs, éditeurs, pouvoirs publics, a eu lieu le 1^{er} juin 2022 au Stadium de Toulouse.

Ce colloque a été ouvert par Monsieur le Maire Jean-Louis Moudenc, grâce à l'aide précieuse de SEDRAP et de SED, nos éditeurs basés à Toulouse. Toutes les interventions, extrêmement riches, sont disponibles sur notre site internet. Ce colloque s'est achevé sur une très belle lecture à voix haute de l'autrice Hélène Kerillis.



Sur le site des Éditeurs d'Éducation
Colloque « La lecture et la réussite des enfants »

LES AVANCÉES SUR L'ACCESSIBILITÉ

La loi du 9 mars 2023 a transposé la directive européenne relative à l'accessibilité des biens et des services.

Depuis longtemps déjà, les éditeurs scolaires multiplient les actions afin de rendre accessibles de nombreuses ressources aux élèves empêchés de lire : partenariats dans le cadre d'adaptation ; production de manuels numériques au format Web structuré permettant un affichage spécifique DYS ; mise en place de l'outil Text to Speech pour l'audio sensibilisation des équipes éditoriales

via des formations dédiées analyse d'accessibilité via des audits internes. L'échéance de juin 2025 va permettre d'aller encore plus loin et des travaux sont en cours avec le ministère de l'Éducation nationale. Ils permettront notamment de prendre en compte l'intérêt pédagogique lors de la conception d'une ressource nativement accessible (par exemple, une description d'image pour un exercice d'observation retire tout son intérêt pédagogique à l'exercice). De belles missions à venir pour l'édition scolaire et l'école inclusive !



DES NOUVELLES DE L'EPF (EDUCATIONAL PUBLISHERS FORUM)

Depuis 2021, l'EPF s'organise dorénavant en alternance entre visioconférences, qui permettent d'accueillir plus de participants, et des journées en présence. Les réunions des foires de Londres et de Francfort, ainsi qu'une réunion par an, sont maintenues en présence. Deux autres journées dans l'année ont lieu à distance.

Pour Les Éditeurs d'Éducation, Agnès Botrel, membre du bureau et directrice du Département secondaire chez Magnard-Vuibert, assure désormais la représentation française, appuyée par l'équipe de l'association.

UPDATE – DOSSIERS DONNÉES PERSONNELLES

Liens externes : le dossier entamé depuis presque 3 ans avec le ministère de l'Éducation nationale a pris fin cette année. La présence de liens externes dans les ressources pédagogiques qui renvoient vers des sites externes est dorénavant bien encadré, dans le respect des recommandations de la CNIL. Un équilibre a été trouvé entre protection des données personnelles et nécessaire utilisation de ces liens dans les ressources numériques.

Code de conduite de la filière du numérique éducatif : toujours en cours d'investigation, ce projet continue d'avancer par étapes, aux côtés de l'AFINEF et d'EdTechFrance. D'une complexité à la fois juridique et technique, il nécessite de franchir les étapes prudemment, et de bien construire la méthode. Des échanges avec le ministère de l'Éducation nationale sont toujours en cours, avant une saisine officielle de la CNIL, si tous les feux passent au vert.



AVANCÉES JURIDIQUES ET DÉFENSE DU DROIT D'AUTEUR

En France, en Europe avec la Fédération des Éditeurs Européens (FEE) ou à l'international auprès de l'Union Internationale des Éditeurs (UIE), l'action du SNE en matière juridique pour encadrer la profession d'éditeur n'a pas faibli en 2022. Plus que jamais, alors que le droit d'auteur est mis à mal par le piratage, des exceptions ou l'intelligence artificielle, le travail du Syndicat pour sa défense demeure essentiel.



ENTRÉE EN APPLICATION DU BARÈME DES FRAIS DE PORT ET DÉFINITION DU LIVRE D'OCCASION

La loi dite « Darcos » visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs du 30 décembre 2021 prévoit que le service de livraison de livres ne peut pas se faire à titre gratuit, mais doit être facturé dans le respect d'un montant minimum.

L'arrêté du 4 avril 2023 fixe un barème de frais d'expédition minimum qui devra être respecté pour la livraison de livres.

À partir du 7 octobre 2023, les frais de port devront s'élever à un minimum de 3€ TTC pour des commandes de livres neufs ne dépassant pas 35€ (seul le principe de non-gratuité demeure au-delà de ce plafond). Dans le cas de commandes mixtes (livres neufs + autres produits), les frais de port pour le livre s'appliqueront. Les programmes de fidélité des différentes plateformes en ligne ne permettront pas d'échapper au paiement des frais

de port selon le barème en vigueur. En revanche, cette réglementation ne s'appliquera pas aux livres d'occasion. Ce barème a pour finalité de restaurer une équité entre certaines grandes plateformes de commerce en ligne - qui pratiquent une quasi-gratuité des frais de port de livres - et le réseau de libraires qui ne peut s'aligner sur ces tarifs.

DE NOUVEAUX CONTRATS TYPES POUR LE LIVRE AUDIO EN PRÉPARATION

Le SNE enrichit les ressources disponibles pour ses adhérents en finalisant de nouveaux contrats types relatifs à la production de livres audio. Ces modèles de contrat ont pour finalité de sécuriser les relations contractuelles entre l'artiste-interprète, le studio d'enregistrement et l'éditeur pour la réalisation et l'exploitation d'un livre audio.

Ce chantier a été amorcé au printemps 2022 par un groupe de travail composé des membres de la commission Livre audio et de la commission Juridique à la suite de la publication de l'ordonnance n°2021-580 du 12 mai 2021 transposant la Directive sur le droit d'auteur et les droits voisins dans

le marché unique numérique. Les contrats types du SNE intègrent les modifications introduites par ce texte dans le Code de la propriété intellectuelle qu'il s'agisse de la rémunération proportionnelle des artistes-interprètes ou d'obligations de transparence à leur égard.

Les contrats types du SNE viseront la situation dans laquelle l'éditeur (en sa qualité de producteur du livre audio) signe un premier contrat avec l'artiste-interprète pour la cession de ses droits voisins sur son interprétation, et un second contrat avec le studio d'enregistrement agissant en tant que prestataire pour l'éditeur.

Des discussions sont toujours en cours à la faveur du regroupement des branches (édition de livres, édition de

musique et édition phonographique) concernant la possibilité de recourir à des CDD d'usage dans la relation entre l'éditeur, en sa qualité de producteur de livre audio, et l'artiste interprète. Le SNE tiendra informé ses adhérents et pourra proposer de nouveaux contrats types adaptés aux évolutions du cadre juridique.





UNE CLAUSE-TYPE POUR S'OPPOSER À LA FOUILLE DE TEXTES ET DE DONNÉES (TDM)

Pour les éditeurs, les enjeux liés à l'intelligence artificielle sont ceux du risque de captation de la valeur des œuvres qu'ils éditent et la protection de leurs auteurs.

L'intelligence artificielle (IA) est aujourd'hui au cœur d'une actualité très riche. Parmi les questions qui reviennent le plus, émerge celle du respect du droit d'auteur des données sources ou d'apprentissage, qui viennent en amont nourrir l'IA. En effet, la directive européenne du 17 avril 2019 a introduit une nouvelle exception au droit d'auteur qui autorise la fouille de textes et de données (TDM) y compris à des fins commerciales.

Concrètement, tout opérateur de solutions basées sur l'IA peut moissonner tous les contenus, y compris ceux protégés par le droit d'auteur. Toutefois, cette exception au droit d'auteur est assortie d'une faculté pour les ayants droit de s'opposer expressément à cette fouille de textes et de données (« *opt out* »). Le décret du 23 juin 2022 précise que cet « *opt out* » n'a pas à être motivé. Pour les contenus librement accessibles, (cela comprend tout site mis en ligne par un éditeur contenant tout ou partie des œuvres de son catalogue : couvertures, illustrations, extraits) il peut être exprimé par tout moyen lisible par machine, y compris des métadonnées, et par le

recours à des conditions générales d'utilisation d'un site internet ou d'un service.

Le SNE a souhaité mettre à la disposition de ses membres des outils permettant d'exercer cette faculté d'« *opt out* » et propose un modèle-type de clause à intégrer dans les conditions générales d'utilisation de leurs sites internet ou dans leurs mentions légales. En complément, le SNE recommande l'utilisation de l'outil technique proposé par EDRLab qui permet d'exercer cet « *opt out* » par l'usage de métadonnées (TDM Reservation Protocol (TDMRep) (w3.org) : une réponse technique efficace à opposer aux outils de moissonnage des données.

ACTUALITÉS FISCALES

Convention fiscale franco-allemande

Le SNE a adressé au ministre de l'Économie et des Finances un courrier faisant l'état des lieux des difficultés rencontrées avec l'administration fiscale allemande dans le cadre de l'application des dispositions de la convention fiscale franco-allemande permettant d'éviter les doubles impositions. Un éditeur français qui cède à un éditeur allemand des droits de traduction d'un ouvrage doit faire valider par le fisc allemand un formulaire spécial, dûment signé par son centre des impôts,

attestant de sa résidence fiscale en France. Une fois validé, cet imprimé vaut certificat, valable trois ans. Or, depuis 2019, l'administration fiscale allemande rejette les dossiers des éditeurs français et leur demande de produire de très nombreux documents supplémentaires. Les délais d'instruction sont alors très longs. Cette situation met à mal les maisons d'édition françaises, impuissantes face à l'administration fiscale allemande.

Atelier annuel avec KPMG

Dans le cadre du partenariat du cabinet KPMG avec le SNE, l'atelier annuel sur les actualités fiscales s'est tenu le 26 janvier 2023. Les adhérents du SNE ont pu aborder les sujets de la fiscalité des entreprises, des impôts sur les sociétés, de la TVA), avec les experts en doctrine fiscale de KPMG Vanessa Huot, Arnaud Moraine et Vincent Berger. L'atelier a réuni 78 personnes autour de ces sujets au format Webinaire. Cet atelier a notamment été l'occasion

de revenir sur les modalités d'application de la TVA aux offres dites composites, en l'absence de transposition, dans la doctrine fiscale, des règles issues de l'article 257 ter du code général des impôts introduit par la loi du 29 décembre 2020 de finances pour 2021. Il a également été question de l'application du taux réduit de TVA à certains types de produits qui a pu être remise en cause par l'administration fiscale.

RÉGULATION DES PLATFORMES : OÙ EN EST-ON ?

Dans un objectif de meilleure régulation des plateformes, la législation européenne sur les marchés numériques ou « Digital Market Act » (DMA) et la législation européenne sur les services numériques ou « Digital Services Act » (DSA) ont été adoptées respectivement le 14 septembre et le 19 octobre 2022.

Le DSA porte sur une harmonisation des règles de modération des contenus. Il a pour objectif de réviser la directive e-commerce de 2000 qui pose un cadre légal au marché européen des services en ligne pour les entreprises et les consommateurs afin de mettre à jour les moyens pour lutter contre les contenus en ligne illicites.

L'année dernière, l'orientation prise lors des négociations faisait craindre un retour en arrière. Notamment, les moteurs de recherche comme Google n'auraient plus été obligés de déréférencer les livres piratés dans leurs résultats de recherche. Grâce à la mobilisation de toute la chaîne du livre associée aux autres industries culturelles, les propositions les plus compromettantes ont été écartées. La protection du droit d'auteur devrait être préservée notamment avec le maintien de la possibilité de demander aux moteurs de recherche de déréférencer les contenus illégaux.

La Fédération des Éditeurs Européens (FEE) s'est félicitée de nouvelles obligations d'autant plus strictes pour les très grandes plateformes et de la possibilité pour les ayants droit de figurer parmi les signaleurs de confiance, tout en regrettant l'absence d'obligation de retrait définitif (« *notice and stay down* »). Ces nouvelles mesures devraient s'appliquer au plus tard pour les plateformes qui regroupent plus de 45 millions d'utilisateurs à partir du 25 août 2023 et au 1^{er} janvier 2024 pour toutes les autres, soit 15 mois après l'adoption des textes.

Le DMA met quant à lui en place de nouvelles obligations pour les plateformes dites « contrôleurs d'accès ». En effet, elles sont désormais interdites de pratiques d'autoréférence, c'est-à-dire qu'elles ne pourront plus donner la priorité à leurs propres livres.

Le DMA permet aux éditeurs d'offrir des produits et services à des conditions plus avantageuses à d'autres opérateurs : c'est la fin de l'imposition de la « clause de la nation la plus favorisée ». Par ailleurs, les plateformes sont désormais dans l'obligation de partager leurs données générées (les ventes de livres, profil des consommateurs, ...) avec les éditeurs.

Le DMA constitue une première étape positive pour l'application du principe d'interopérabilité mais il reste cependant à rendre ce principe effectif pour le livre numérique. Le règlement est applicable depuis le 2 mai 2023 et doit encore mener à la désignation des contrôleurs d'accès qui auront six mois après cette date pour entrer en conformité.

PROJET D'UN RAPPORT SUR LE LIVRE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement Européen prépare un rapport d'initiative (sans valeur juridique) sur le livre. Son rapporteur, le député polonais Tomasz Frankowski (Parti Populaire Européen/ PPE) a publié son projet le 11 mai. Le texte propose une vision positive du secteur du livre, en phase avec les priorités de la FEE : importance sociétale des livres, intérêt de soutenir le livre pour le développement durable, mise en avant des problèmes spécifiques du secteur tels que la concurrence déloyale et nécessité de mettre en place l'interopérabilité. Le projet devrait donner lieu à une résolution qui sera adoptée en septembre lors d'une session plénière.



LES CHIFFRES DE L'ÉDITION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- > La Fédération des Éditeurs Européens (FEE) a publié ses statistiques pour le marché du livre de l'Union Européenne et de l'Espace Économique Européen en 2021. L'année est exceptionnelle avec un chiffre d'affaires net de 23,6 milliards d'euros.
- > Au niveau mondial, le rapport de l'Organisation Mondiale de la Propriété Privée (OMPI) indique que les revenus totaux de l'édition des 22 pays couverts par son analyse représentaient 71,6 milliards de dollars en 2021. La part des ventes de livres numériques et audio est particulièrement importante au Japon (37,8%) et dans les pays nordiques.

NOUVELLES ÉLECTIONS À LA FEE ET À L'UIE

Ricardo Franco Levi (Italie) a été élu Président de la Fédération des Éditeurs Européens (FEE) et Sonia Draga (Pologne) Vice-Présidente. Catherine Blache, Responsable relations institutionnelles internationales du SNE, a été réélue au Conseil d'administration, avec Phaedon Kidoniatis (Grèce), Sakari Laiho (Finlande) et Jessica Saenger (Allemagne).

À l'international, Karine Pansa (Brésil) est la nouvelle Présidente de l'UIE.

POUR LA LIBERTÉ DE PUBLICATION

Chaque année, le **Prix Voltaire créé par l'Union Internationale des Éditeurs (UIE) met à l'honneur le courage d'une maison d'édition ou d'un professionnel dans la défense de la liberté d'expression et de publication.**

En 2022, il a été décerné à Same Sky Publishing, une maison d'édition thaïlandaise de Sciences Humaines et Sociales qui a notamment publié des ouvrages et revues critiques de la monarchie. Le prix a été remis le 11 novembre 2022 à Thanapol Eawsakul, éditeur de cette maison, dans le cadre du 33^e congrès de l'UIE, à Jakarta en Indonésie. Le congrès autour de ce prix a par ailleurs permis de mettre en avant les menaces actuelles contre la liberté de publier dans un contexte d'attaques, de désinformation et d'appels à l'interdiction de livres sur les réseaux sociaux qui montent en puissance dans les pays du Nord et notamment aux États-Unis.

En 2023, le Prix a été décerné pour la première fois lors du World Expression Forum qui s'est tenu les 22 et 23 mai à Lillehammer en Norvège. Il a été attribué à Mazin Lateef, éditeur iraquien d'ouvrages sur les minorités et les communautés juives et irakiennes. Un prix spécial a été remis à Volodymyr Vakulenko, l'auteur de livres pour enfants et poète ukrainien tué dans la région de Kharkiv pendant l'occupation.

3 QUESTIONS À



Kristenn Einarsson Directeur général du World Expression Forum (WEXFO) et Président du comité de liberté de l'Union Internationale des Éditeurs (UIE)

Après l'organisation réussie du premier World Expression Forum en 2022, quels ont été les temps forts de cette seconde édition à Lillehammer en Norvège en mai 2023 ?

Bien que le WEXFO n'ait que deux ans d'existence, il est désormais largement reconnu comme le seul forum traitant de la liberté d'expression dans tous les secteurs culturels du monde entier. Grâce à cette perspective unique, nous sommes très fiers d'avoir pu réunir de nouveau des intervenants de premier plan, tels que les lauréats du prix Nobel de la paix Shirin Ebadi et Oleksandra

Matviichuck, Sviatlana Tsikhanouskaya, cheffe de l'opposition en Biélorussie, ainsi qu'Irene Khan, rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté d'expression et d'opinion. Pour cette deuxième édition, nous avons fait entendre la voix des jeunes. Notre premier projet, «La participation des jeunes dans la société», a été lancé : le WEXFO Youth Utøya a rassemblé cinquante participants de 18 à 35 ans venant du monde entier au congrès après une pré-conférence sur l'île d'Utøya, où avait eu lieu l'un des deux attentats terroristes de juillet 2011. Par ailleurs, le WEXFO Youth

LA 2^e ÉDITION DU WORLD EXPRESSION FORUM EN NORVÈGE

Le World Expression Forum (WEXFO), espace d'échanges international sur la liberté d'expression qui a vu le jour pour la première fois il y a deux ans, organisait en mai dernier sa seconde édition.

Le WEXFO, dont le SNE est membre, vise à défendre et à renforcer la liberté d'expression dans le monde en s'appuyant sur des conseils de haut niveau, des bonnes pratiques et des analyses de qualité. Son action se développe à travers le grand forum qu'il organise tous les ans à Lillehammer en Norvège, mais aussi à travers la publication de rapports et la mise en place de projets.

L'édition 2023 du WEXFO s'est tenue les 22 et 23 mai, et a accueilli des intervenants de haut niveau mettant également l'accent cette année sur la voix des jeunes grâce au projet Youth Utoya. La conférence a notamment été marquée par la guerre en Ukraine, le recul de la démocratie et la montée de la polarisation dans de nombreux pays et la question du rôle des GAFAM. Un état de la situation de la liberté d'expression dans le monde ainsi que sur les inégalités a été fait lors de plusieurs sessions de prises de parole.



LES ÉDITEURS EUROPÉENS SOLIDAIRES AVEC L'UKRAINE

À partir de mars 2022, l'Institut ukrainien du livre et la Fédération des Éditeurs Européens (FEE) ont lancé une opération de collecte de fonds visant à imprimer des livres jeunesse ukrainiens en Europe, « Books without borders » ou « Livres sans frontières », pour les distribuer aux enfants réfugiés. Cette collecte a réuni plus de 52 000 euros permettant à 20 000 livres d'être distribués dans 14 pays d'Europe.

Parallèlement, une campagne de soutien pour l'envoi de livres bilingues avec une version audio aux enfants ukrainiens réfugiés a été lancée par les premières dames d'Ukraine et d'Allemagne, avec le soutien de la FEE et du Boersenverein.

Enfin, la FEE a monté le projet « Tales of Ukraine », pour la publication de livres bilingues en ukrainien pour les enfants réfugiés. Les éditeurs sont invités à acheter les droits de traduction de ces ouvrages et la FEE s'engage à en acquérir les exemplaires.

Lillehammer s'est ouvert le 23 mai avec plus de 500 participants de 14 à 17 ans. Enfin, la première conférence du WEXFO Youth Network a eu lieu le mercredi 24 : une plateforme d'information et d'échange de bonnes pratiques pour toute personne engagée pour renforcer la participation des jeunes à la société.

Comment les actions de l'UIE et du WEXFO se complètent-elles ?

L'UIE a été un partenaire important du WEXFO et le secrétaire général de l'UIE,

José Borghino, fait partie du conseil d'administration. Cette année, l'UIE organisait un atelier sur la liberté de publier, auquel le SNE a participé, et un second avec les acteurs du monde du livre. Le WEXFO peut être un lieu de rencontres incontournables pour les professionnels du secteur afin de développer la coopération, de s'inspirer de ce qui est présenté et de mettre en valeur le rôle des éditeurs. La cérémonie de remise du Prix Voltaire a eu lieu au WEXFO pour la première fois cette année.

Comment qualifieriez-vous l'état de la liberté de publication aujourd'hui ?

Il est plus complexe qu'auparavant et demande une vigilance particulière. La pression de l'autocensure sur les auteurs, les éditeurs, les libraires et les bibliothèques est plus forte que jamais. Les éditeurs doivent coopérer avec les autres parties prenantes pour pouvoir tenir la promesse de publier tout ce qui peut être publié.

DROIT D'AUTEUR FRANÇAIS

LA LUTTE CONTRE LE PIRATAGE CONTINUE

La lutte contre le piratage de livres constitue plus que jamais une priorité pour les éditeurs et une des missions essentielles du SNE. Le SNE a mené plusieurs actions pour développer les outils de retrait de contenus. Le SNE, avec le soutien de douze maisons d'édition, a obtenu, par décision du juge rendue le 25 août 2022, le blocage du site internet Z-Library.

Le site Z-Library accessible via de multiples adresses, donnait accès à plus de 8 millions de livres - tous secteurs éditoriaux confondus. Ce succès collectif vient conclure l'expérimentation inédite de cette procédure de blocage (fondée sur l'article L.336-2 du Code de la propriété intellectuelle) pour le livre et confirme l'intérêt d'une procédure permettant d'obtenir une

décision rapide du juge. De nouvelles actions sont à l'étude pour prévenir toute réapparition de Z-Library et mettre fin aux agissements d'autres sites ciblés.

Le second axe de la stratégie développée par le SNE vise à offrir aux éditeurs l'accès à un outil de demandes en masse de retrait et de déréférencement de liens permettant l'accès à des fichiers illicites. Une solution mutualisée mise en œuvre par la société LeakID et avec le soutien de la Sofia, est disponible depuis plus de 3 ans. Un webinar organisé par le SNE le 23 mars 2023 a permis d'en présenter tous les avantages, en termes d'efficacité, d'ergonomie et de coût. La Sofia a d'ailleurs renforcé son soutien financier, favorisant davantage l'accès à cette solution pour tous les

éditeurs et en particulier pour tous ceux qui font vivre un catalogue plus réduit.

Le SNE poursuit actuellement l'étude de solutions complémentaires mettant notamment en œuvre le nouveau régime de responsabilité des plateformes de partage de contenus introduit par la transposition de la directive sur le droit d'auteur du 17 avril 2019.

Le SNE salue enfin la victoire des éditeurs américains contre Internet Archive (IA) condamné pour ses pratiques de prêts de copies scannées de livres sans autorisation des ayants droit. Les arguments d'IA basés sur le « fair use » (usage raisonnable) ou sur la portée d'intérêt général de ces pratiques ont été écartés, le juge ayant reconnu l'atteinte au droit d'auteur et le préjudice commercial causé aux éditeurs.

SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ

➤ Dans un contexte de cybermalveillance accrue, le SNE promeut les bonnes pratiques et met à disposition de ses adhérents un ensemble de ressources sur son site. En effet, selon le dernier baromètre publié par le Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique (CESIN), 54% des entreprises françaises déclarent avoir subi au moins une cyberattaque en 2021.

Les cyberattaques peuvent avoir de graves conséquences pour une entreprise (vol de données, endommagement des systèmes d'information, atteinte à l'image...) et notamment pour les plus petites qui ne disposent souvent pas de dispositifs de protection performants. Nous pensons qu'une bonne information peut réduire les « cyber-risques ».

Sur le site du SNE

Cybersécurité de votre maison d'édition

HERMINE NAUDIN

Juriste chez Actes Sud



Avec LeakID, nous avons acquis une meilleure compréhension de l'environnement internet. Cet outil nous permet de veiller à l'exploitation sereine des œuvres dans l'univers numérique et de répondre efficacement aux questions de nos auteurs.

SUITE DU TRAVAIL DE DÉPLOIEMENT DE L'OPEN DATA DES DÉCISIONS DE JUSTICE

Le Syndicat national de l'édition poursuit son travail sur le déploiement opérationnel de la mise à disposition gratuite au public des décisions de justice sous l'égide du ministère de la Justice, de la Cour de cassation et du Conseil d'État.

La loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice consacre le principe d'accès ouvert aux données s'agissant des décisions de justice de l'ordre judiciaire et administratif.

L'arrêté du 28 avril 2021 prévoit la mise à la disposition du public des décisions de la Cour de cassation, du Conseil d'État, des cours administratives d'appel et des cours d'appel en matière civile, sociale et commerciale sur une période de quatre ans à partir de 2021.

Le SNE participe au groupe de travail mis en place par le ministère de la Justice pour encourager le déploiement de cet *open data*. En identifiant, afin de les lever, toutes difficultés tech-

niques ou opérationnelles liées à la mise en place des flux de données. En parallèle de cet *open data*, le SNE, le Groupement Français de l'Industrie et de l'Information (GFII) et la Fédération Nationale de la Presse d'Information Spécialisée (FNPS) réaffirment la nécessité d'un accès à un flux intègre, qui se distingue du flux *open data* par l'absence d'occultation des noms des parties afin de répondre à tous les besoins des éditeurs en particulier pour l'exercice du droit à l'information et à la transparence.

« OPEN ACCESS » ET DROIT D'AUTEUR

En mars 2022 a été publié le rapport sur la science ouverte de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) ainsi que l'avis du Médiateur du livre sur l'édition scientifique, suivi par sa version finale en avril 2023. Les éditeurs scientifiques du SNE et la Fédération Nationale de la Presse Spécialisée (FNPS) s'en sont félicités.

Ces rapports reconnaissent le rôle fondamental des éditeurs scientifiques privés et publics pour la diffusion des résultats de recherche. Ils demandent une approche équilibrée de la politique française de science ouverte garantissant le pluralisme, la diversité, respectant les prérogatives du Parlement et préservant les bases légales, le droit

d'auteur et la liberté académique. Parmi les mesures proposées, les éditeurs saluent : un accompagnement des éditeurs vers plus d'ouverture, la nécessité d'études d'impact et le déploiement d'une véritable politique interministérielle en la matière.

Aujourd'hui le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français promeut le modèle d'accès libre aux publications scientifiques. Il met en place le « plan S » incitant les chercheurs à recourir à la licence Creative Commons (CC-BY, la plus libérale) pour la publication de leur article, et à le mettre en libre accès immédiat, couplé avec une stratégie de non-cession des droits des chercheurs aux éditeurs dit « Diamant ». Avec ce modèle encore très minoritaire à ce jour, les publications seraient mises en ligne

sans que l'indispensable travail d'édition soit financé par le lecteur (abonnements) ni par l'auteur mais par des « sponsors », publics ou privés, à même de contester à terme l'entière liberté académique des chercheurs.

L'OPECST note ainsi « qu'en sortant de la logique économique du marché et en reposant exclusivement sur des subventions publiques, ce modèle économique s'apparente à une étatisation pure et simple de l'édition du savoir et que l'on ne doit pas se résoudre au scénario de la domination programmée du modèle Diamant ».

Au niveau européen, les ministres de la Recherche ont publié fin mai des conclusions sur l'édition scientifique « de qualité, transparente, ouverte, fiable et équitable » qui, contrairement à leur titre, vise à se passer des éditeurs.

DROIT D'AUTEUR EUROPÉEN ET

LE DROIT D'AUTEUR AU NIVEAU EUROPÉEN FACE AUX RISQUES D'EXCEPTIONS

Au niveau européen, la Commission Européenne effectue actuellement un suivi de la transposition de la **directive Droit d'auteur de 2019.**

La Fédération des Éditeurs Européens (FEE) se concentre sur le risque d'exceptions sur le prêt numérique et pour l'enseignement à distance. La Commission européenne fait notamment face à des pressions en faveur d'une exception pédagogique plus large et non compensée, y compris sur les contenus pédagogiques. Elle va financer une étude sur l'exception « bibliothèques », le prêt numérique mais aussi l'enseignement à distance.

D'autre part, les institutions en charge de la recherche pourraient suggérer des mesures susceptibles de menacer les équilibres et la diversité de l'écosystème de l'information scientifique et technique, et plus généralement le régime du droit d'auteur au nom de l'accès libre aux résultats de recherche.

On observe en effet au niveau européen les tendances suivantes :

- une réflexion sur de nouvelles exceptions pour la recherche,
- une réflexion sur la non-cession des droits des chercheurs aux éditeurs,
- une obligation de recours aux licences Creative Commons (les plus libérales), ce qui revient à inciter les auteurs à abandonner leurs droits d'auteur. Cette mesure et la précédente sont encouragés par le Plan S. Ce plan découle de la Coalition S rassemblant une vingtaine de bailleurs de fonds français et internationaux favorables à la mise en accès libre des articles des chercheurs et soutenue par la Commission Européenne.
- l'expropriation du droit d'auteur des chercheurs au profit de leur institution ainsi que des stratégies visant à se passer des éditeurs scientifiques privés.

Cela pourrait donner lieu à de nouvelles propositions d'exceptions pour la recherche dans le cadre de la nouvelle Commission à partir de 2024.

ANNE BERGMAN-TAHON
Directrice de la Fédération
des Éditeurs Européens



Le droit d'auteur, manœuvre d'ajustement de budgets ?

Les auteurs et les éditeurs jouissent des droits exclusifs sur l'exploitation des œuvres. Ces droits se sont vus assortis d'exceptions depuis l'adoption de la Convention de Berne en 1886 et avec les législations qui l'ont suivi.

À chaque nouveau moyen de diffusion des œuvres de l'esprit, de la photocopie au téléchargement, utilisateurs notamment institutionnels ou commerciaux font entendre leurs voix en faveur de plus de dérogations.

On oppose le droit d'auteur et la liberté d'expression, comme si pour pouvoir s'exprimer librement on avait besoin de s'approprier du travail intellectuel d'autrui.

Plutôt que de demander des budgets supplémentaires pour acquérir plus d'ouvrages, on insiste sur le fait que d'avantage d'exceptions permettraient de servir plus de lecteurs sans nécessiter d'augmenter les financements.

Une vue à très court terme qui mettrait en péril l'ensemble de la chaîne du livre et par conséquent, l'offre aux lecteurs.

INTERNATIONAL



L'OMPI ET L'UIE ENGAGÉS DANS LA DÉFENSE DU DROIT D'AUTEUR AU NIVEAU INTERNATIONAL

Ces dernières années s'exercent des pressions croissantes pour un affaiblissement du droit d'auteur à la fois sur le plan international et européen, notamment à travers de nouvelles exceptions et au nom de la science ouverte.

Au niveau international, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) poursuit ses débats qui pourraient mener à imposer des exceptions au droit d'auteur en faveur des bibliothèques et établissements d'enseignement. Désormais les pays en voie de développement et acteurs d'Internet parlent d'une seule voix pour demander un droit à la recherche, en prenant notamment comme prétexte la pandémie et le manque de budget des bibliothèques.

L'Union internationale des Éditeurs (UIE) participe à ces réunions avec des représentants des pays du Sud et du SNE tout en se concertant avec les autres industries

culturelles. Les discussions semblent refléter les tendances géopolitiques actuelles. L'UIE maintient le fait qu'un traité en la matière n'est pas nécessaire.

En parallèle, l'OMPI prépare une étude sur l'exception à des fins de recherche qui couvrirait la fouille des textes et de données et la science ouverte. En plus de cette étude, l'organisation a lancé l'idée de trois boîtes à outils sur les exceptions à des fins de conservation, à des fins pédagogiques en s'intéressant notamment aux usages transfrontaliers, et à des fins de recherche. Le projet de cette première boîte à outils à des fins de conservation a été publié et pourrait encourager les États à opter pour le champ d'application le plus large sans rappeler la nécessité de garde-fous.

La prochaine réunion du Comité de l'OMPI aura lieu pendant trois jours la semaine du 6 novembre, dont une journée sur les exceptions.



TRAVAILLER ET SE FORMER DANS L'ÉDITION

L'action du SNE en faveur des salariés du secteur de l'édition de livres, en lien avec les organisations syndicales, est dense, dans un contexte social incertain et dans le cadre d'un rapprochement de branches toujours en cours. Violences et harcèlement sexistes et sexuels, régime de retraites, minima conventionnels et les enjeux de formation sont les sujets qui ont animé la commission Sociale cette année.

SIGNATURE D'UN AVENANT MODIFICATIF DU RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Dès 1995, la branche de l'édition de livres a mis en place un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies dit « article 83 » ou « EXPAR Euros » pour les cadres de l'édition.

Conformément à la loi PACTE, depuis le 1er octobre 2020, toute nouvelle adhésion d'une entreprise à un régime de type « article 83 » ne peut se faire que si le produit prend la forme d'un Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PERO). EXPAR Euros ne répondait plus aux exigences du PERO. C'est dans ces conditions qu'un avenant modificatif du régime de retraite supplémentaire a été signé le 22 décembre 2022. Le champ d'application reste inchangé, il concerne tous les titulaires d'un

contrat de travail, affiliés au régime général de la sécurité sociale en France, ayant la qualité de cadres et relevant des catégories C1 à C5, telles que définies dans la convention collective de l'édition de livres. De même, la répartition et les taux de cotisations restent les mêmes. Par ailleurs, les désignations d'organismes assureurs n'étant plus légales, chaque société entrant dans le champ d'application de l'avenant signé, devra obligatoirement conclure auprès d'un organisme assureur habilité et de son choix, un contrat d'assurance conforme. Afin de faciliter la conclusion de ces nouveaux contrats, la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation de la branche a labellisé deux organismes assureurs : Malakoff Humanis et Epsor, lesquels

ont mis en place des dispositions spécifiques pour les entreprises de la branche.



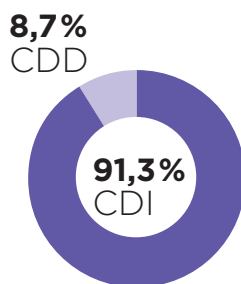
UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE D'ICI 2024

Suivant un arrêté du 9 avril 2019, les conventions collectives nationales de l'édition phonographique et de l'édition de musique ont été rattachées à la convention nationale de l'édition de livres. Les partenaires sociaux poursuivent la rédaction et les négociations d'une convention collective commune aux trois secteurs, dont l'échéance est le 9 avril 2024.

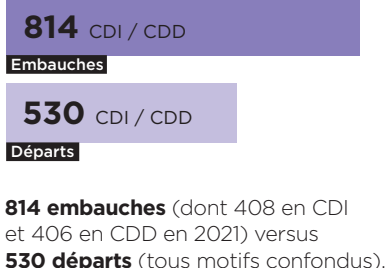
L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'ÉDITION EN 2022 (données 2021)

Le SNE regroupe **14200 salariés** issus des activités d'édition, de diffusion et de distribution*. Les données résultent des retours de 78 entreprises ayant répondu à l'enquête de branche (hors activité de la distribution).

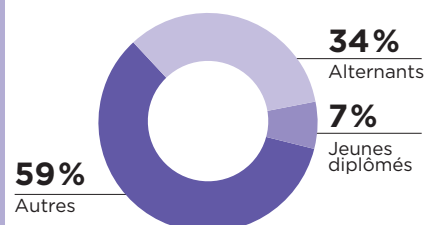
QUEL TYPE DE CONTRAT ?



LES EMBauchES ET DÉPARTS : UN SECTEUR ATTIRANT

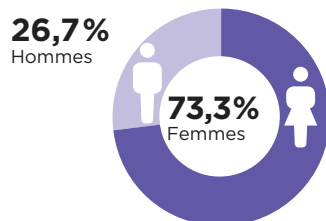


EMBAUCHES ALTERNANTS ET JEUNES DIPLÔMÉS 2021**



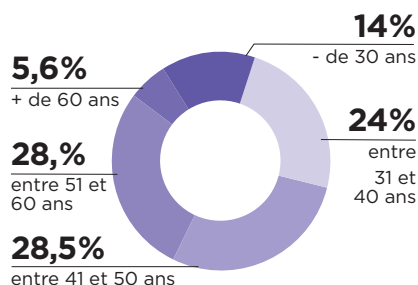
UN SECTEUR MAJORITAIREMENT FÉMININ

Le secteur est composé d'une large majorité de femmes (73,27%).
59 % d'entre elles sont cadres.



UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DES ÂGES

La moyenne d'âge dans l'édition est de **42 ans**. **56% des salariés ont plus de 41 ans**.

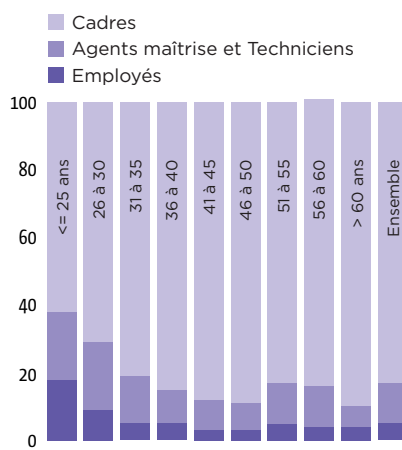


ALTERNANTS : PLACE AUX JEUNES**

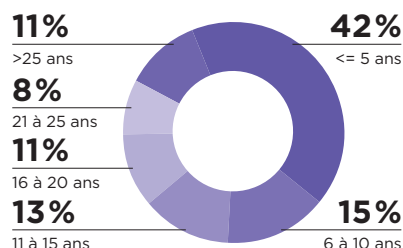
Quelques tendances sur les contrats d'apprentissage : la majorité (36,57%) concernent des étudiants dans le domaine de la communication et de l'information tandis que 72% des apprentis sont des femmes et plus de 50% sont issus du niveau Master 1 et plus.

NOMBRE DE CONTRAT	2020	2021
Contrat de professionnalisation	91	75
Contrat d'apprentissage	491	805

EFFECTIFS PAR ÂGE



LES CHIFFRES DE L'ANCIENNETÉ DANS LE SECTEUR



L'ancienneté moyenne dans le secteur est de **12 ans et demi**.

LA PART DU TÉLÉTRAVAIL

Dans **78 %** des cas, les salariés des entreprises répondantes **peuvent télétravailler**.

* source : arrêté de représentativité du 8 novembre 2021. — ** source : AFDAS — Autres données : rapport social de branche 2022 (données 2021)

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Afin d'assurer à l'ensemble des salariés du secteur de l'édition de livres un cadre de travail sûr et sain, les partenaires sociaux se sont accordés pour prendre des mesures efficaces de protections collectives et individuelles des personnes pour lutter contre toutes formes de harcèlement moral ou sexuel et toute violence et agissements sexistes ou sexuel.

Cet accord, en cours de signature, s'inscrit dans la volonté claire de la branche en matière de prévention des risques, de respect de la dignité des personnes et de garantie de leur santé physique et psychique. Le harcèlement et/ou la violence au travail peut prendre différentes formes : d'ordre physique, psychologique et/ou sexuel, il peut s'agir d'incidents ponctuels ou comportements systématiques, intervenir entre collègues, entre supérieurs et subordonnés, ou par des tiers (clients, auteurs, partenaires, prestataires) et représenter des cas mineurs de manque de respect ou des agissements plus graves, y compris des délits, exigeant l'intervention des pouvoirs publics.

Prenant en compte cette diversité de situations et l'obligation de l'employeur de protéger les salariés sur le lieu de travail, les partenaires sociaux se dotent de nombreux outils et procédures pour accompagner les entreprises, quelle que soit leur taille, dans une démarche volontariste de prévention des harcèlements et violences.

Cet accord met également à disposition des entreprises de la branche et leurs salariés, une cellule d'écoute donnant accès à une orientation vers un psychologue clinicien et/ou un avocat ; le site internet de la cellule est également une plateforme d'information. Ainsi, les partenaires sociaux affirment leur volonté de traiter ces questions en raison de leurs conséquences graves pour les personnes et soulignent l'importance qu'elles attachent à la sensibilisation, l'information et la formation sur les situations de harcèlement moral et sexuel et d'agissements sexistes au travail, à la promotion des méthodes de prévention de ces situations et au développement de la communication sur ces phénomènes.

LES MINIMA CONVENTIONNELS DE BRANCHE RELEVÉS DANS UN CONTEXTE DE FORTE INFLATION

➤ En 2022, les partenaires sociaux de l'édition de livres ont signé deux avenants sur les minima conventionnels de branche, dans un contexte incertain et de forte inflation.

➤ L'avenant n°15, signé le 20 septembre 2022, a porté sur la revalorisation des minima conventionnels de la branche de l'édition de livres : il acte la fusion définitive au 1^{er} octobre 2022 des catégories de cadres C2B et C2C ainsi que C3B et C3C. Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2023, les recrutements ne pourront plus se faire sur les catégories C2C et C3C.

➤ Quant à l'avenant complétif à l'avenant n°15, signé le 6 décembre 2022, il relève les minima à l'ancienneté à partir du 1^{er} mars 2023.

➤ Dans un contexte de forte inflation qui perdure, et après deux augmentations du SMIC au 1^{er} semestre 2023 (1,81 % au 1^{er} janvier 2023 puis 2,22% au 1^{er} mai 2023), de nouvelles négociations s'engagent pour rehausser, de nouveau, les minima conventionnels de branche.

3 QUESTIONS À



Sébastien Abgrall,
DRH et Directeur des affaires juridiques
chez Madrigall et Président
de la Commission Sociale du SNE.

Quels sont les enjeux de la mise en place d'un accord sur les Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels (VHSS) pour le secteur ?

L'engagement collectif. Avec cette impulsion donnée par le SNE et ses partenaires sociaux, les acteurs de la filière disposeront d'outils pour prévenir et accompagner avec méthode. Les VHSS au travail sont une réalité et nous devons toutes et tous agir.

Les victimes parlent peu et quand elles le font, ne se tournent pas forcément vers des membres de l'entreprise. Il est pourtant de la responsabilité de chaque acteur de

la branche d'agir sur ce sujet. Le plan d'actions permettra à tous les acteurs de l'édition de prendre leur part.

Quelles sont les principales mesures de l'accord ?

Ce dispositif de branche est constitué de trois parties :

Des définitions, incontournables pour mieux appréhender les notions de harcèlements et violences au travail.

La prévention, centrale, décline les contours d'une veille collective, et les moyens associés



L'AFDAS est l'opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement, donc de la branche de l'édition de livres. L'AFDAS propose un accompagnement des entreprises dans le développement de la formation et de l'alternance, des salariés dans l'accès à la formation, et de la branche dans le développement des certifications professionnelles et l'observation de l'emploi.



DES FORMATIONS POUR APPRÉHENDER LES ENJEUX ACTUELS DU SECTEUR

→ CYBERSÉCURITÉ : PRÉVENIR LES ATTAQUES

Afin d'agir pour prévenir les cybermenaces, l'AFDAS a développé une offre de services autour de 3 axes :

- Sensibiliser via le site dédié cybersecurite.afdas.com, conçu pour aider les entreprises et leurs salariés à se familiariser avec les enjeux et risques cyber.
- Former l'ensemble des salariés aux bonnes pratiques : 25 offres de formations y sont référencées.
- Accompagner pour diagnostiquer l'existant et établir un plan d'action pour prévenir techniquement et humainement les risques : prestation d'appui-conseil destinée prioritairement aux entreprises de moins de 250 salariés.

→ ABORDER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'AFDAS propose un accompagnement en formation pour intégrer le développement durable et la RSE dans sa stratégie d'entreprise et sa pratique managériale, structurer une démarche RSE pérenne et traduire ses enjeux en interne.

→ FAIRE FACE AUX VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS (VHSS)

Pour favoriser un environnement de travail sécurisé et sûr pour toutes et tous et respecter l'intégrité des personnes en situation professionnelle, l'AFDAS propose des solutions de formation spécifiques sur la prévention et la gestion des violences et harcèlement sexistes et sexuels.

AFDAS FORMATION

Un webinaire sur la formation sera organisé en juillet 2023 en partenariat avec l'AFDAS afin de présenter leurs offres de formation et possibilités de financement, mais aussi les accompagnements mis en place pour les entreprises de moins de 250 salariés, tels que l'appui conseil RH (gratuit pour les entreprises de moins de 50 salariés), ou l'accompagnement des entreprises dans leur engagement dans une démarche responsable, avec des offres pour agir en faveur de l'inclusion, de la transition écologique, de l'égalité professionnelle, du handicap, lutter contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel et prévenir les cybermenaces.

www.afdas.com



à celle-ci. Comment prévenir, avec quel soutien et selon quel dispositif de communication ? Cela doit aussi se concevoir avec le soutien d'un acteur de la prévention et de la protection sociale : ce sera Audiens. Des clés pour agir : nous ouvrons la possibilité pour les salariés victimes de harcèlement moral et/ou sexuel ou d'agissements sexistes d'initier un dispositif d'alerte et d'écoute (Audiens) et une procédure contradictoire et confidentielle. Des modèles et un kit de communication complètent l'accord.

Qu'est-ce que la signature de cet accord implique pour les maisons d'édition ?

Notre accord, ou « pacte de responsabilités » poursuit un double objectif. Il s'agit d'abord de permettre à toutes les entreprises du secteur de se mobiliser en s'appuyant sur des mesures clé en main, en portant des engagements clairs : Prévention, Sensibilisation et Responsabilisation. Il s'agit aussi de mettre à disposition des plus petites entreprises un dispositif et une méthode de travail déployables sans délai ni contrainte. C'est la raison pour laquelle

le texte est riche en outils et procédures. Nous comptons, par l'engagement de toutes et tous, libérer la parole et les initiatives : c'est une aide concrète à la prise de conscience collective, à l'amélioration de notre bien vivre ensemble dans une époque trouble qui appelle davantage à l'élan et au soutien collectifs.



POUR UNE ÉDITION PLUS ÉCO-RESPONSABLE

Le SNE poursuit son action en faveur d'une édition plus éco-responsable et de défense du secteur en matière environnementale. Le lancement des rencontres du « Club Environnement » organisées pour les adhérents du syndicat permettent l'échange de bons procédés entre éditeurs et font émerger de nouvelles problématiques et solutions. Le projet de calculateur carbone sur la plateforme Clic.EDIt est également le signe d'une volonté collective pour œuvrer en faveur d'une édition plus durable.

NOUVEAUTÉ : LANCEMENT DU CLUB ENVIRONNEMENT !

La commission Environnement et Fabrication du SNE a initié en juin 2022 ses réunions du « Club Environnement », un nouveau format d'ateliers collaboratifs en ligne.

Discuter des enjeux environnementaux des activités d'édition, de diffusion et de distribution de livres, échanger sur les bonnes pratiques, partager les idées, confronter les points de vue : les réunions du Club Environnement sont des laboratoires d'échange, ouverts à tous les adhérents du SNE quelle que soit leur fonction au sein

des maisons d'édition. Plusieurs réunions se sont tenues au cours de l'année réunissant plus d'une cinquantaine d'adhérents sur des thèmes divers : la réduction de l'empreinte carbone des ouvrages, la réduction de l'empreinte environnementale des flux aller et retour, ou encore l'analyse du cycle de vie du livre papier et numérique, ont fait l'objet de présentations et d'échanges de bonnes pratiques lors de ces réunions. Un *padlet* ou « mur » interactif a été créé pour recenser les questions, les enjeux et les ressources disponibles au SNE et ailleurs.

CHARLOTTE GLÉNAT

Secrétaire générale en charge de la politique RSE aux éditions Glénat



J'ai eu le plaisir d'animer un Club Environnement et j'ai pu me rendre compte du fort intérêt de tous à réfléchir en commun sur les enjeux environnementaux de nos activités. Une belle initiative à laquelle je recommande de participer !

UNE ÉTUDE DU SNE SUR LES ACHATS DE PAPIER DES ÉDITEURS

Toujours plus conscients de l'empreinte environnementale de leur activité, les éditeurs poursuivent leurs efforts en faveur de bonnes pratiques et de politiques de plus en plus éco-responsables au sein de leurs maisons.

Ce sont les conclusions d'une étude menée auprès des éditeurs sur les achats de papier pour la fabrication de leurs livres en 2021, qui vient enrichir et compléter les précédentes éditions publiées par le SNE. Elle étudie les achats de 60 groupes ou maisons, soit plus de 300 marques éditoriales et 74,4% des exemplaires publiés en France en 2021. En l'espèce, l'étude révèle qu'hormis les pics d'achats dus à des facteurs conjoncturels (comme une réforme

des programmes scolaires ou le rattrapage des effets de la crise sanitaire), les volumes de papier achetés depuis 9 ans sont stables. En 2021, la consommation des éditeurs ayant répondu au questionnaire s'élève à 216 362 tonnes de papier. La même année, 98% du papier acheté par les éditeurs interrogés était certifié PEFC ou FSC ou recyclé. Pour rappel, ce taux s'élevait à 88% en 2013.

Par ailleurs, le volume de papier certifié acheté est plus important au sein des moyennes et des grandes structures qu'au sein des plus petites structures. Il est également plus élevé lorsqu'il est directement acheté par l'éditeur plutôt que par un imprimeur. Selon l'ADEME, l'édition française représente 7,8 % de la consommation totale de papiers graphiques en France en 2021.

ACHATS PAR TYPE DE PAPIER

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Papier certifié	86 %	87 %	89 %	91 %	93 %	94 %	95 %	95 %	97 %
Papier non certifié	12 %	10 %	9 %	7 %	6 %	5 %	4 %	3 %	2 %
Papier recyclé	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %

LIVRE ET ENVIRONNEMENT

CLIC.EDIT, PROJET D'UN CALCULATEUR CARBONE

Clic.EDIT est un langage informatique commun pour la fabrication des livres, créé à l'initiative du SNE et de l'Union Nationale des Industries de l'Impression et de la Communication (UNIIC).

Mis en place afin de faciliter, accélérer, standardiser et sécuriser les échanges de données informatisées entre tous les acteurs

de la filière de fabrication de livres, le projet a désormais pour ambition de s'étendre aux enjeux de transition écologique. Il s'agirait alors d'envoyer les informations normées par le langage Clic.EDIT vers un calculateur carbone afin de donner la possibilité à chaque éditeur de calculer l'empreinte carbone de son ouvrage au moment de la réalisation du devis de fabrication.

PASCAL LENOIR

Directeur de la Production des Éditions Gallimard et Président de la Commission Environnement et Fabrication du SNE :



« Notre projet est d'utiliser les données de fabrication d'un livre, normées par le langage Clic.EDIT, pour les basculer vers un calculateur carbone, afin que chaque éditeur puisse mesurer l'empreinte carbone de ses ouvrages. »

LA TRAÇABILITÉ DU BOIS, NOUVEL ENJEU POUR LES ÉDITEURS EN EUROPE

En novembre 2022, la Commission Européenne a proposé un projet de règlement sur la déforestation visant à réduire ce phénomène.

Le livre était initialement exclu du champ d'application de ce texte, or, les trois institutions européennes ont décidé le 5 décembre 2022 d'inclure les produits imprimés, donc les livres, dans le champ du règlement à la suite d'une demande du Parlement Européen.

Ce règlement impose des obligations de diligence raisonnée sur toute la chaîne du livre. Les éditeurs devront livrer les informations relatives à la traçabilité de leurs livres dont le lieu d'origine des parcelles de terrain d'où est issu le bois servant à la fabrication du papier : alors que 97% du papier acheté est certifié en 2021,

la certification ne fournit à ce jour aucune information à ce sujet. Ils devront également proposer des mesures d'évaluation et d'atténuation des risques en fonction du pays de production.

Les éditeurs devront alors s'abstenir de mettre des livres sur le marché en cas de doute concernant la provenance du papier mais s'interroger sur les modalités de mise en place.

La Commission Européenne doit établir une liste des pays en fonction du risque (réduit, normal ou élevé). La FEE fait partie du dialogue entre la Commission Européenne et les parties prenantes, et suivra la préparation des lignes directrices sur les produits imprimés. Le texte entrera en vigueur le 29 juin 2023.

Entrée en application du RDUE (règlement déforestation de l'Union européenne) :

le 29 décembre 2024

et pour les TPE/PME : le 29 juin 2025

LA NOUVELLE FILIÈRE REP JOUET : QUELS CHANGEMENTS ?

La responsabilité élargie du producteur (REP) repose sur le principe du « pollueur-payeur » : tout producteur de déchets est responsable de leur élimination. La loi prévoit la possibilité de transférer la charge de la collecte et du traitement des déchets à un éco-organisme agréé. Dans ce cas, le producteur s'acquitte d'une écocontribution.

Depuis le 1^{er} janvier 2023 et dans le cadre de la nouvelle filière REP Jouet créé pour une meilleure prévention et gestion des déchets, les éditeurs sont dans l'obligation de verser une écocontribution à l'organisme Ecomaison faisant suite à leur déclaration trimestrielle des livres-jouets qu'ils mettent sur le

marché. Sont inclus dans la filière REP Jouet tous les produits/ouvrages qui répondent à la définition du jouet (selon le décret du 22 février 2010, les jouets sont les produits qui sont conçus pour être utilisés, exclusivement ou non, à des fins de jeu par des enfants de moins de quatorze ans ou destinés à cet effet). Cette obligation leur incombe en leur qualité soit de fabricant en France de livres-jouets, soit d'importateur ou de revendeur avec leur marque. Il est convenu que les invendus ne sont pas déclarés auprès de l'éco-organisme et qu'ils ne font pas l'objet d'une contribution financière.

NOUVEAU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA SÉCURITÉ DES PRODUITS

> Le règlement européen relatif à la sécurité générale des produits va proposer d'imposer des obligations à tous les opérateurs mettant des produits sur le marché : il sera demandé de constituer une documentation technique pour chaque produit et de la conserver pendant 10 ans, et de porter des informations comme un numéro de série sur le produit afin d'en assurer la traçabilité. C'est grâce aux actions de la FEE et du SNE que le Parlement Européen et le Conseil ont amendé le texte pour alléger les obligations pour les produits ne présentant pas de risques, comme le livre. Le texte sera publié à l'été 2023 au Journal Officiel de l'Union Européenne et devrait s'appliquer à partir de décembre 2024 pour tous les opérateurs.

SURVEILLANCE DES FORÊTS, LE SNE ENGAGÉ

En avril 2022, la Commission européenne a lancé une consultation publique sur le sujet de la surveillance des forêts. L'objectif de la Commission est d'élaborer un cadre d'observation des forêts à l'échelle de l'Union Européenne afin de fournir des informations détaillées et précises sur l'état et la gestion des forêts des États membres.

Même si le livre n'est pas directement concerné par le sujet de la surveillance des forêts, le SNE ainsi que la FEE ont répondu à cette consultation

considérant que l'édition avait un rôle à jouer au sein de la filière bois. Le SNE a fait savoir que les éditeurs de livres étaient conscients des enjeux environnementaux liés à l'utilisation de produits en papier et agissaient en conséquence notamment, par une utilisation très répandue de papiers certifiés, issus de forêts durablement gérées.

LANCEMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

> À la demande du Président de la République, et dans le cadre d'une réflexion générale sur la réduction de l'empreinte carbone, le ministère de la Culture doit établir une feuille de route pour la transition écologique à horizon 2024.

> La commission Environnement et Fabrication a répondu à la consultation du ministère pour l'édition de livres.



LE LIVRE ET LA LECTURE SOUS TOUTES LEURS FORMES

Illustré ou non, en audio ou sur écran, à l'école comme au lycée, à voix haute, à la télévision, en régions ou sous la nef du Grand Palais Éphémère, c'est bien de la lecture qu'il s'agit ! La promotion du livre et l'enjeu du développement de la lecture auprès de tous les publics et sous toutes ses formes est, cette année encore, au cœur de l'activité des groupes du Syndicat et du Festival du Livre de Paris.

LES PRATIQUES DE LECTURE DE LA BD : UNE ÉTUDE QUALITATIVE



apparition dans les pratiques des collégiens.

Au lycée, le rythme de la scolarité laisse aux lecteurs moins de temps à se consacrer à la lecture de BD. L'équipement croissant en écrans tend à accentuer aussi ce décrochage : d'autres activités sur écrans sont privilégiées à celle de la lecture. C'est le début d'un décrochage avec la bande dessinée qui se poursuit en études supérieures. Cependant, ceux qui restent lecteurs de BD explorent l'offre, spécialisent leurs lectures et deviennent de véritables fans, avec une pratique « boulimique ». Le choix des titres est orienté par les pairs mais aussi de façon grandissante par les réseaux sociaux et leurs influenceurs.

Quant à elles, malgré un temps de lecture consacré en grande partie au roman, les lectrices de 25 à 49 ans restent fidèles à la BD franco-belge. Peu influencées par leur entourage, les librairies sont leur principale source de découvertes. La maternité est aussi une occasion de rattrapage à la lecture de BD. En accompagnant leurs enfants dans les bibliothèques, elles élargissent parfois leur choix en se dirigeant vers des comics, romans graphiques, mangas et webtoons pour les plus jeunes d'entre elles.

Tout au long du parcours de lecture, la BD est associée à un moment de détente et de plaisir. Elle est particulièrement appréciée lorsqu'elle est transmédia : les lecteurs ont à cœur de retrouver les personnages et de suivre les histoires qu'ils aiment dans des dessins animés, films, séries ou épisodes d'anime pour les mangas.

De 8 à 25 ans, que lit-on en bande dessinée et comment ? C'est la question que s'est posée le cabinet Junior City à la demande du groupe Bande dessinée du SNE afin de mieux connaître les pratiques et les trajectoires des lecteurs de BD. À l'occasion du 50^{ème} Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, le SNE a révélé les résultats de cette étude qualitative qui permet de mieux connaître et comprendre les mécanismes d'entrée dans la lecture de BD, les dynamiques de décrochage et les modalités d'influence en particulier chez les plus jeunes et chez les femmes de plus en plus lectrices de BD.

Menée en ligne, cette étude a interrogé 78 participants sur des tranches d'âges précises : 8-10 ans, 11-14 ans, 15-25 ans, et des femmes de 25-49 ans. Dès 7 ans, la bande dessinée est plébiscitée pour ses thèmes humoristiques et d'aventure,

ses couleurs et sa mise en page mais aussi parce qu'elle est fortement admise et transmise par les parents. Elle est perçue comme un outil ludo-éducatif permettant d'appivoiser la lecture. L'entrée dans le genre se fait notamment par la bande-dessinée franco-belge à travers l'école, les bibliothèques, les CDI et les enseignants.

DES PRATIQUES DE LECTURE QUI ÉVOLUENT

À l'entrée au collège, les jeunes se tournent peu à peu vers le manga au détriment de la BD franco-belge. Son format poche, sa sérialité et la fréquence des publications permettent une lecture interstitielle ou « *snacking* » en phase avec leurs modes de consommation et leur rythme de vie. Très présent dans les cours de récré, le manga devient objet de socialisation, d'émancipation, voire d'intégration.

Le *webtoon* fait également son

LES ÉDITEURS DE BANDE DESSINÉE EN RENCONTRE EN RÉGIONS

Ces journées d'étude et d'échanges réunissent plusieurs fois par an les éditeurs de BD, des auteurs mais aussi des libraires, médiateurs du livre et bibliothécaires.

Le vendredi 18 novembre 2022, s'est tenue une nouvelle « Rencontre BD en région » à Blois. Les éditeurs du groupe BD du SNE ont organisé cette journée interprofessionnelle sur le thème des « nouveaux territoires de la BD » au Conseil départemental du Loir-et-Cher en partenariat avec la Sofia, BD Boum et l'agence régionale du Centre pour le livre (Ciclic). Elle proposait plusieurs tables rondes autour de multiples sujets comme la recherche de nouveaux talents, la spécificité de l'édition en région, les passerelles entre BD et cinéma ainsi que la bande dessinée comme tremplin vers la lecture. Le 9 juin, s'est tenue une nouvelle rencontre BD à la Halle Freyssinet d'Amiens dans le cadre du Festival BD de la ville en partenariat avec

l'association On a marché sur la bulle et l'AR2L (Agence Régionale du Livre des Hauts-de-France). Le titre de la journée était : « La bande dessinée : une bulle verte ? » et s'est organisée autour de quatre tables rondes modérées par deux journalistes.

FRÉDÉRIC LAVABRE
Directeur des éditions
Sarbacane



Chez Sarbacane, nous avons toujours accepté de participer aux rencontres en région. Celle de Blois, accolée à un salon, a été une vraie réussite : public professionnel en nombre, échanges précis et passionnés...

BILAN DU SECOND TOME « BD EN CLASSE » CONSACRÉ À L'ÉCOLOGIE

Convaincu des atouts de la BD en matière d'apprentissage de la lecture, le groupe Bande dessinée du SNE lançait en 2020 une nouvelle collection « BD en classe », conçue pour les professionnels du milieu scolaire. Les thèmes de l'écologie et du développement durable ont été choisis pour « Bulles de nature », le second opus de la collection. Un dossier pédagogique et un carnet ont permis aux enseignants et leurs élèves d'explorer un corpus de dix-sept bandes dessinées en accord avec le programme scolaire. Comme lors de la précédente édition consacrée à la figure des monstres, « Bulles de nature » est répertoriée sur la plateforme en ligne Eduscol, référence de l'Éducation nationale pour les contenus pédagogiques. À la fin décembre 2022, 52 000 élèves ont été touchés par l'opération. Les partenaires de la première édition sont restés fidèles au dispositif notamment les festivals de BD qui proposent en parallèle, des journées interprofessionnelles et des formations dans le domaine. En 2023, le groupe Bande dessinée du SNE souhaite accroître la diffusion numérique des outils sur le territoire national. Actuellement destinée au cycle 3 (CM1-CM2-6^e), l'opération pourrait s'adresser prochainement aux classes de collège.

3 QUESTIONS À



Sylvie Vassallo, Présidente de l'Alliance pour la lecture, Directrice du Salon du livre de jeunesse

Qu'est-ce que l'Alliance pour la lecture et quels sont ses grands objectifs ?

L'Alliance, qui compte aujourd'hui 100 membres dont le SNE, est une plateforme multi-acteurs inédite par son ampleur et sa diversité. L'activité de ses membres et son travail en réseau visent à favoriser le décloisonnement de la réflexion et des actions, à sensibiliser et élaborer des préconisations, y compris en termes de politiques publiques, pour ouvrir à toutes et tous les chemins de la lecture. En devenant

lauréate du Label Grande cause nationale 2022, elle a révélé qu'en France, 13 millions d'entre nous n'avaient pas accès à la lecture. Le plaidoyer engagé reste d'une grande actualité : parce que la lecture relie, tisse et renforce le lien social, favorise l'émancipation et l'inclusion, l'accès à la lecture devrait être considéré comme un droit fondamental.

Quel est le bilan des 1^{ères} Rencontres nationales pour le développement de la lecture tenues à Strasbourg le 30 septembre 2022 ?

L'ALLIANCE POUR LA LECTURE RENCONTRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE



En novembre 2021, l'Alliance pour la lecture, un collectif inédit par son ampleur et sa diversité, rassemble aujourd'hui plus d'une centaine de structures du champ culturel, social, éducatif et de la lutte contre la pauvreté, s'est vu décerner par le Premier ministre le label « Grande cause nationale » 2021-2022 dédiée à « la lecture comme facteur d'inclusion sociale ». Le Syndicat national de l'édition s'est associé à cette initiative.

L'Alliance pour la lecture, créée autour de l'idée que l'accès à la lecture est un droit fondamental, a organisé en 2021-2022 une campagne dans les médias audiovisuels publics afin de sensibiliser tous les publics sur ce vaste sujet. Ce travail révèle « qu'aujourd'hui en France, **13 millions** d'entre nous n'ont pas accès à la lecture ». L'Alliance pour la lecture a invité les acteurs bénévoles ou salariés,

associatifs ou professionnels, du champ social et éducatif, de la chaîne du livre et de la lecture, de l'accompagnement du handicap, de la solidarité et de l'insertion, de l'éducation populaire et des loisirs ainsi que les élus locaux et représentants de la puissance publique à participer aux ateliers préparatifs des premières Rencontres nationales pour le développement de la lecture.

UNE JOURNÉE DE RENCONTRE

Cette journée inédite s'est tenue le 30 septembre 2022 à Strasbourg, s'inscrivant alors dans la programmation de Strasbourg, Capitale mondiale du livre de l'Unesco 2024. Marquant l'achèvement d'une année de plaidoyer de l'Alliance dans le cadre de la « Grande cause nationale », cette journée d'échanges ont permis d'interpeller sur les enjeux actuels et les chantiers à engager pour ouvrir à toutes et à tous les chemins

de la lecture. Aujourd'hui l'Alliance pour la lecture poursuit ses engagements au-delà du label de « Grande cause nationale ». Le SNE a intégré en janvier 2023 le conseil d'administration de l'association.

STRASBOURG ÉLUE CAPITALE MONDIALE DU LIVRE 2024

- > Après Accra (Ghana) en 2023, Strasbourg a été désignée par l'UNESCO comme Capitale mondiale du livre pour 2024. Le SNE avait soutenu sa candidature.
- > Les villes désignées « Capitale mondiale du livre » proposent un programme d'actions concrètes durant les deux ans qui précèdent l'obtention du label et durant l'année de labellisation. Celui de Strasbourg se déploie d'ores et déjà à travers 25 programmes et 200 actions dédiées au livre et à la lecture.
- > Le 23 avril 2024, Strasbourg deviendra la première ville française « Capitale mondiale du livre » et le restera jusqu'en avril 2025.

Leur succès a confirmé le nombre de ceux qui dans notre pays sont attachés au développement de la lecture. 400 participants de 50 départements et 3 territoires ultramarins ont fait le déplacement. Ils ont échangé avec des chercheurs et débattu entre eux à partir de leur diversité d'approches et d'expériences : métiers ou engagements associatifs du livre et de la lecture mais aussi du champ social et médicosocial, éducatif et des loisirs, de la formation, du soutien aux plus démunis, de l'accompagnement du handicap, élus et

responsables de politiques publiques, syndicats et associations professionnelles... Cette dimension polyphonique et multisectorielle a été très féconde. Ces rencontres ont confirmé nos intuitions, ouvert de nouveaux chantiers.

Quels sont les objectifs et les défis des prochains mois et prochaines années ?

Le défi c'est de poursuivre cette dynamique ! Mettre en perspective de nouvelles Rencontres nationales, les nourrir des mises

en commun qui s'opèrent grâce à l'Alliance et faire avancer plusieurs priorités. L'enjeu de la formation à la médiation du livre et de la lecture, d'une bien meilleure accessibilité au livre pour les publics en situation de handicaps, de l'implication dans le champ social, avec tous ses acteurs, pour faire de l'accès à la lecture un droit pour toutes et tous.



LIRE ÇA S'ÉCOUTE ! LIVRE AUDIO : UNE NOUVELLE PLATEFORME ET LE RETOUR DU MOIS DU LIVRE AUDIO !

La commission Livre audio du SNE a lancé un nouveau site internet entièrement dédié au livre audio intitulé « Lire ça s'écoute » !
Plateforme de ressources professionnelles sur le livre audio, il propose un catalogue exhaustif des titres des éditeurs de la commission, tous secteurs éditoriaux, formats et publics confondus et se fait l'écho de l'actualité du secteur.

Le site a été conçu pour permettre aux professionnels du livre et de l'éducation une meilleure information et visibilité sur ce médium ainsi que sur ses pratiques et usages. Ce site internet est un outil précieux pour permettre aux prescripteurs et médiateurs du livre, librairies, bibliothécaires, enseignants, de connaître l'ensemble de l'offre de livres audio existante afin d'orienter au mieux les acquisitions et de conseiller



En savoir plus

lelivreaudio.fr

les publics le plus justement possible. Valérie Lévy-Soussan, précédente Présidente de la commission Livre audio qui a porté ce projet, ajoute : « C'est en faisant connaître nos catalogues dans toute leur richesse et leur diversité, en multipliant les portes d'accès à la lecture, à l'écoute de livres, que nous séduirons un public toujours plus nombreux, attiré par cette autre façon de lire. »

LE MOIS DU LIVRE AUDIO 2023

C'est également dans cette dynamique que le « Mois du Livre audio » initié par le SNE en 2022 a été reconduit pour la deuxième année consécutive ! Lectures à voix hautes, conférences professionnelles et remise de prix ont rythmé le mois de mai. Le Festival du livre audio en ligne organisé par La Plume de Paon et l'Institut français du 1^{er} au 7 mai était l'occasion de la remise du Prix du Public du livre audio francophone et l'organisation d'un webinar sur le déploiement du livre audio et du podcast. La semaine suivante, le livre

audio s'est installé à Strasbourg pour la 11^e édition du Festival du livre audio et du podcast de La Plume de Paon ainsi que pour les Rencontres francophones du livre audio le 15 et 16 mai. Le Festival Vox a, quant à lui, investi la Maison de la Poésie à Paris pour un marathon de lectures, des tables-rondes ou encore des lectures déambulatoires.

CHRISTINE VILLENEUVE

Co-directrice des Éditions des femmes



« Cet outil est une ressource fabuleuse pour les professionnel(le)s du livre et de l'éducation. Il permet de connaître en un clic l'offre audio des maisons d'édition adhérent au SNE dans tous les genres et les formats. Une première en France ! »

LIVRE D'ART : 5^e ÉDITION DU PRIX DES LIBRAIRES



Initié par le groupe Art et Beaux livres, l'opération « J'aime le livre d'art » est devenu depuis son lancement un véritable label de qualité.

Avec la participation de 430 libraires et parmi un catalogue prestigieux de 33 éditeurs et 58 titres, le Prix des libraires a été annoncé par Pascale Le Thorel, le 17 novembre 2022, au Musée des Arts décoratifs de Paris. Il

récompense l'ouvrage « Ernest Pignon-Ernest » publié par le Fonds Hélène et Édouard Leclerc (FHEL). Pascale Le Thorel précise dans son discours : « C'est la première fois depuis la création du prix qu'un ouvrage monographique consacré à un artiste en est le lauréat. Cela démontre, à la fois, la popularité d'Ernest Pignon-Ernest considéré comme l'initiateur du *street art*, et la qualité des ouvrages qui sont publiés par le FHEL. »



6^e ÉDITION DU PRIX NATIONAL DE LITTÉRATURE ADO

Premier prix national de littérature adolescente, le **Prix Vendredi a été créé en 2017 pour valoriser le dynamisme et la qualité de la création de la littérature jeunesse contemporaine. Il récompense, chaque année, un ouvrage francophone destiné aux plus de 13 ans.**

En 2022, ce sont 55 maisons d'éditions qui ont proposé un titre de leur choix à un jury composé de professionnels et, pour la première fois, du lauréat de l'année précédente, Sylvain Pattieu.

Le Prix a été remis le 7 novembre à Claire Castillon pour *Les Longueurs* (Gallimard Jeunesse). Deux mentions spéciales ont été attribuées à *On a supermarché sur la lune* de Sébastien Joanniez (La joie de lire) et *Et le ciel se voila de fureur* de Tai-Marc Le Thanh (L'école des loisirs).

Cette année encore, des rencontres avec les auteurs de la sélection ont été organisées avec Lecture Jeunesse, l'occasion d'un échange privilégié avec les prescripteurs de livres.

Doté d'un montant de 3 000 euros grâce à la Fondation d'entreprise La Poste, il bénéficie également du soutien de la Sofia. Il est organisé en partenariat avec *Je Bouquine*, l'association Lecture Jeunesse et le pass Culture. La première sélection de la 7^e édition sera annoncée au plus tard le 11 septembre 2023 et le lauréat sera dévoilé le 13 novembre 2023.



NOUVEAU : UN PRIX DES LECTEURS

► En collaboration avec le pass Culture, sept jeunes de 15 à 18 ans constitueront le premier jury du « Prix des lecteurs ». Ils choisiront leur lauréat parmi les 10 ouvrages sélectionnés par le jury officiel du Prix Vendredi. Les deux prix seront remis le lundi 13 novembre à Paris.



PREMIÈRE ÉLECTION DU LIVRE FAVORI DES FRANÇAIS !

Cette année et pour la première fois, les Français ont pu élire leur livre favori sans aucune liste préétablie. Ce dispositif inédit imaginé par France Télévisions et BBC Studios, adapté du format anglais « The Big Read » diffusé sur BBC Two, et dont le SNE a été partenaire, a permis de mettre en lumière la grande richesse et la diversité du patrimoine littéraire français.

au vote ont élu leur livre favori. La première place est occupée par le roman de Virginie Grimaldi *Il est grand temps de rallumer les étoiles* (2018) suivi par autant de grands classiques que de polars, mangas ou encore pièces de théâtre.

Après plusieurs mois de consultations et de sondages, les 100 000 participants

Sur le site du SNE

Le Livre Favori des Français



En savoir plus

prixvendredi.fr



les petits champions de la lecture

RECORD DE PARTICIPATION POUR CETTE 11^e ÉDITION !

La finale de la 10^e édition des Petits champions de la lecture, qui s'est déroulée le 28 juin 2022 sur les célèbres planches de la Comédie-Française, a récompensé Elisabeth, finaliste Île-de-France pour sa lecture joviale de *Coup de boule Corneille* de Pascal Ruter publié chez Didier Jeunesse. Octave, finaliste Normandie, et Marine, finaliste Centre-Val de Loire, sont venus compléter le podium.

Depuis septembre 2021, les classes de CM1 en plus des classes de CM2 peuvent participer à l'opération. Pour la 11^e édition, ce sont 5 147 classes, autrement dit plus de 133 000 élèves mobilisés lors des étapes locales, départementales et régionales. Comme l'an dernier, sept finales régionales sur quatorze se sont tenues dans des lieux culturels ou de loisirs : à Lille (Hauts-de-France),



Rennes (Bretagne), Le Havre (Normandie), Versailles (Île-de-France), Oullins (Auvergne-Rhône-Alpes), Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Strasbourg (Grand Est). Pour les sept autres régions, le format vidéo a été conservé avant une évolution progressive au format physique.

À l'issue de ces finales régionales, 14 Petits champions régionaux ont mis le cap sur la finale nationale à la Comédie-Française le mercredi 28 juin 2023.

Lors de la prochaine édition, le jeu s'ouvrira aux Établissements Français à l'Étranger de la zone Europe.



PARTIR EN LIVRE et NUITS DE LA LECTURE : la lecture célébrée partout en France

Impulsées par le ministère de la Culture et organisées par le Centre National du Livre (CNL), Partir en livre et Les Nuits de la lecture sont désormais des événements incontournables pour célébrer la lecture.

En 2022, la 9^e édition de la grande fête du livre de jeunesse nationale Partir en livre s'est tenue partout en France du 22 juin au 23 juillet, sur le thème de la liberté. C'est la célèbre Mortelle Adèle qui sera en

haut de l'affiche, incarnant à sa façon le thème de cette année : l'amitié. Les éditeurs du groupe Jeunesse, du groupe BD et de la commission Livre audio du SNE ont, cette année encore, proposé sur le site de la manifestation des sélections de livres thématiques pour les plus jeunes et les adolescents.

Organisées autour du thème de la peur, les Nuits de la lecture se sont quant à elles

déroulées du 19 au 22 janvier 2023 : du conte aux histoires fantastiques, des sagas de science-fiction dystopiques aux enquêtes policières jusqu'aux récits et essais contemporains, les frissons étaient au rendez-vous des événements physiques et numériques des Nuits de la lecture, qui voyaient également se tenir sur ces 3 jours plusieurs finales locales des Petits champions de la lecture.



LA FÊTE DE LA SCIENCE EN LIBRAIRIE AVEC « SCIENCES EN BULLES »

La 31^e édition de la Fête de la science s'est tenue du 7 au 17 octobre 2022 en France métropolitaine et, du 10 au 27 novembre 2022 à l'international et en Outre-mer.

Pour la septième année consécutive, le groupe Sciences pour tous du SNE a publié, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture, l'ouvrage « Sciences en bulles » qui présente les thèses de 10 doctorantes et doctorants expliquées sous forme de bande dessinée illustrée par Héloïse Chochois, sur le thème du réveil climatique,

fil rouge de la manifestation. Gratuit, « Sciences en bulles » a été distribué à 75 000 exemplaires dans 360 librairies partenaires de l'opération pour l'achat d'un ouvrage de sciences mais aussi dans les différents lieux où se sont déroulés les événements de la Fête de la science. Plus de 50 rencontres d'auteurs en librairies ont également été organisées à cette occasion. La 32^{ème} édition de la Fête de la science qui se tiendra du 6 au 16 octobre 2023 en France métropolitaine et du 10 au 27 novembre 2023 à l'international et en Outre-mer, aura pour thème « sport et science ».



Sciences pour tous

UN CYCLE DE CONFÉRENCES « SCIENCES POUR TOUS » AU MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS

Physique quantique, cryptomonnaies, intelligences artificielles ou encore secrets de l'univers... autant de thèmes proposés lors du cycle de conférences « Sciences pour tous » au Musée des Arts et Métiers. Ces rencontres avec les autrices et auteurs de nouveaux livres de culture et de découvertes scientifiques sont ouvertes à tous, aux amateurs éclairés ou simples curieux. Elles sont organisées tous les premiers vendredis du mois en partenariat avec les éditeurs du groupe « Sciences pour tous » du Syndicat national de l'édition depuis fin 2022 et se sont poursuivies jusqu'en juin 2023 pour ce premier cycle. Devant le succès de ces rencontres, le partenariat entre le CNAM et le SNE sera renouvelé en 2024 !

COLLÉGIENS ET LYCÉENS VOTENT POUR LE PRIX « SCIENCES POUR TOUS »

Le prix du livre « Sciences pour tous » des collégiens et des lycéens, soutenu par le Syndicat national de l'édition, a été remis le 7 juin 2022 à l'Académie des sciences.

Organisé au niveau local depuis 2004, le prix du livre « Sciences pour tous », créé par le ministère de l'Éducation nationale et le SNE, a été étendu au niveau national en 2015, grâce à un partenariat avec le CEA. Il est parrainé depuis 2008 par l'Académie des sciences, également soutien financier du prix. À l'instar du Goncourt des Lycéens, il est décerné par des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} pour le prix des collégiens, et des élèves de 2^{nde} pour le prix des lycéens.

76 collèges de 23 académies et 27 lycées de 13 académies, soit 3 316 élèves (2 400 collégiens et 916 lycéens) ont participé à l'édition 2021-2022. Le prix du livre « Sciences pour tous » 2022, qui avait pour thème les « Insectes : enjeux pour l'humanité », a été décerné à Simon Hureau dans la catégorie collège pour son ouvrage *L'oasis, une BD pour renouer avec la nature* (Éditions Dargaud) et à Martine Regert dans la catégorie lycée pour son livre *Abeilles : une histoire intime avec l'humanité* (Editions Recherche-Midi). L'édition 2022-2023 du prix a pour thème « Pasteur, savant moderne » et a été remis le 30 mai 2023 à l'Académie des sciences.

FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS



+ de 100 000 visiteurs,
soit une **fréquentation en hausse** de **12 %**

350 auteurs sur les scènes. **1 200** auteurs en dédicaces.

6 500 scolaires, soit 2 fois + cette année. **340** maisons d'éditions.

90 200 ouvrages vendus dont **17 000** références différentes.

1,3 million d'euros de CA
soit une **hausse de 32 %** du CA.



Pour sa deuxième édition qui se tenait du 21 au 23 avril 2023, le Festival du Livre de Paris qui a succédé en 2022 au salon Livre Paris, a accueilli plus de 100 000 visiteurs au Grand Palais Éphémère et dans ses différents lieux hors-les-murs. L'Italie était le pays invité d'honneur.



L'ITALIE, PAYS INVITÉ D'HONNEUR DU FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS 2023

Après le succès d'une première édition du Festival du Livre de Paris en 2022 avec l'Inde en invité d'honneur, le Grand Palais Éphémère, où se déroulait la manifestation, a accueilli l'Italie entre ses murs.

Cette invitation, à l'initiative de Vincent Montagne, Président du SNE et du Festival du Livre de Paris, a été officialisée le 14 février 2023

À RETENIR

en **2024**
rendez-vous les
12, 13 et 14 avril pour
la 3^e édition du Festival
du Livre de Paris.

lors de la conférence de presse de la manifestation littéraire en présence du Président de l'Association des Éditeurs Italiens, Ricardo Franco Lévi, qui affirmait : «*La France est le deuxième marché pour l'édition italienne, alors venir ici est une émotion importante*». En parallèle, le Festival de littérature et de culture italiennes *Italissimo* a pris place dans différents lieux à Paris la semaine du 17 au 23 avril 2023.

Dans le cadre de cette programmation commune des « passions italiennes », une cinquantaine d'auteurs italiens se sont déplacés à Paris : retenons les interventions d'Antonio Scurati, Paulo Rumiz, Milena Agus, Maurizio Serra, mais aussi d'auteurs de BD comme Milo Manara ou de livres de jeunesse comme Manola Caprini,

ou encore le regard à la fois intime et universel d'Erri De Luca posé au cours de son grand entretien donné en conclusion du Festival.



FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS

TROIS JOURS DE PROGRAMMATION EXCEPTIONNELLE

Les plus grandes voix de la littérature contemporaine ont résonné sur les sept scènes du Grand Palais Éphémère, qui ont mis à l'honneur tant la bande dessinée que la littérature jeunesse, la romance, la fantasy, le polar ou les sciences humaines.

Les très appréciés Philippe Claudel et Jonathan Coe étaient présents tout comme le prix Goncourt Brigitte Giraud mais aussi Marc Levy, Constance Debré, Daniel Pennac... Parmi les 250 rencontres programmées, il a été question sur la scène de l'Agora de la marche du monde avec Edgar Morin, d'amour

avec Maud Ankaoua ou Didier Decoin, ou encore d'écriture d'une histoire de famille avec Marie-Hélène Lafon. Les visiteurs ont également pu écouter sur les différentes scènes, Irène Frachon, Laurent Gaudé, Franck Ferrand, Franck Thilliez, ou encore Michèle Perrot et Lola Lafon, parmi tant d'autres.

Les enfants et les familles ont pu profiter de nombreux ateliers et rencontres sur la scène Jeunesse, mais aussi d'un mémorable *Anniversaire Pourri* pour les 10 ans de *Chien Pourri*. Boulet, Catherine Meurisse, Robin Recht, Florence Dupré La Tour ou encore le lauréat du Fauve d'Or d'Angoulême 2023 Martin Panchaud

ont enchanté les amateurs de bande dessinée. Quelque 1850 séances de dédicaces ont eu lieu. Vincent Montagne, Président du Festival, se félicite de la participation de « *tant de maisons d'édition de toutes tailles aussi bien implantées à Paris qu'en région* ». De leur côté, les professionnels ont eu l'occasion de se réunir au sein d'ateliers B2B avec les partenaires du Festival que sont l'ABF, Livres Hebdo, la SCELf, Paris Librairies, ou encore TikTok. À cette occasion, la Sofia a partagé pour la première fois les premiers résultats de l'étude sur le livre d'occasion en partenariat avec la Ministère de la Culture sur la scène de l'Agora.

LE FESTIVAL INVESTIT PARIS



Le Festival a étendu ses frontières hors des murs du Grand Palais Éphémère pour des événements hybrides autour du livre dans des lieux prestigieux, parfois insolites de la capitale, comme l'Espace Cardin, la Maison de la Poésie, l'Académie du Climat ou encore quatre bibliothèques parisiennes.

DES HORS-LES-MURS INÉDITS

Les éditeurs du groupe Sciences pour Tous tenaient un stand au Grand Palais Éphémère pour les trois jours de la manifestation, mais ont surtout élu domicile le samedi et le dimanche au Musée des Arts et Métiers. La riche programmation de ce hors-les-murs a rempli l'amphithéâtre, notamment lors de la conférence du physicien Étienne Klein. De leur côté, c'est dans le majestueux Collège des Bernardins

que les éditeurs du groupe Religion du SNE se sont réunis le temps du week-end pour proposer à leur tour leurs ouvrages et conférences autour des religions et de la spiritualité.



LIRE, ÇA S'ÉCOUTE AU GRAND PALAIS ÉPHÉMÈRE !

Pour la première fois, un stand dédié au livre audio sous la bannière « Lire ça s'écoute ! », était installé au cœur du Grand Palais Éphémère : il a pris la forme d'un bar d'écoute, mettant à disposition une large sélection d'ouvrages, toutes thématiques et tous éditeurs confondus, grâce à l'installation de tablettes et de casques audio. L'occasion de découvrir le livre et la lecture par la voix !

LES JEUNES AU RENDEZ-VOUS DE CETTE 2^e ÉDITION

Formidable affluence pour les jeunes de moins de 25 ans qui ont représentés près de 43% des visiteurs de la manifestation en 2023 ! Plusieurs raisons à ce succès : la présence de TikTok, partenaire officiel de cette année, qui a contribué à amplifier la communication de la manifestation auprès de cette tranche d'âge, mais aussi l'utilisation du pass Culture.

Notons aussi qu'en cette veille de vacances scolaires, 6500 élèves de tous niveaux ont fait le déplacement : ils étaient deux fois plus nombreux que l'année dernière, et ont bénéficié de 110 000 euros de chèques Lire offerts par Centre National du Livre (CNL) pour les collégiens et par la Région Île-de-France pour les lycéens. Cette hausse de fréquentation du Festival par les



jeunes « nous conforte sur le potentiel renouvellement des générations de lecteurs ! » s'enthousiasme Jean-Baptiste Passé, Directeur du Festival.

VISITES INSTITUTIONNELLES

> Cette année encore, de nombreuses personnalités publiques et politiques ont manifesté leur attachement au livre par leur présence lors de la manifestation, au premier rang desquelles, la ministre de la Culture Rima Abdul Malak venue dès le soir de l'inauguration. La délégation italienne était quant à elle menée par le ministre de la Culture italien, Gennaro Sangiuliano, et comprenait nombre de responsables politiques italiens, dont plusieurs Maires de grandes villes.

> Les organisateurs du Festival du Livre de Paris dont son Président, Vincent Montagne, ont également reçu la délégation québécoise dont Karine Vachon et Michèle Boisvert, déléguée générale du Québec à Paris.

> Les parlementaires Isabelle Rauch, François-Xavier Bellamy, Rachida Daty, Céline Calvez, Aurore Bergé, Fabienne Colboc, Anne Brugnera, Christophe Marion, Béatrice Piron, Caroline Yadan, Fanta Berete et David Amiel ainsi qu'Edouard Philippe ont également visité le Festival, et ainsi témoigné de leur intérêt pour le secteur de l'édition.

LE SOUTIEN RENOUVELÉ DE NOMBREUX PARTENAIRES

Le Festival du Livre de Paris a cette année encore pu compter sur le soutien, la Région Île-de-France, le Centre National du Livre, la Sofia, le CFC et la RATP et d'un concours opérationnel de la Mairie de Paris notamment auprès des bibliothèques.

Un partenariat officiel avec TikTok a mis en lumière le phénomène #booktok qui fidélise des millions de personnes à travers la planète et en France, et a permis aux visiteurs d'immortaliser leurs coups de cœur dans un studio dédié installé au cœur

du Grand Palais Éphémère. France Télévisions et Radio France ont également renouvelé leur engagement auprès de la manifestation, tout comme Le Figaro, Marie-Claire et Le Point. Paris Librairies accompagnait de nouveau le Festival cette année : une équipe de 165 libraires passionnés et dynamiques était mobilisée pour accueillir et conseiller les visiteurs au Grand Palais Éphémère. Le Pass Culture et Bibliothèques Sans Frontières ont également contribué au succès et à la diversité de cette grande fête de la lecture.



MISSIONS et ACTIVITÉS

Organe professionnel représentatif des éditeurs de livres, le SNE s'engage au quotidien pour les éditeurs, le livre et la lecture. Avec plus de 700 éditeurs adhérents, il défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition.

725 adhérents,

9 groupes et **10** commissions
se sont réunis près de 100 fois.

6 webinaires d'information.

2 études
commanditées.

4 séances du club
environnement.

3 rencontres BD en région organisées
à Nancy (juin 2022), Blois (novembre 2022)
et Amiens (juin 2023).

700 participants,
aux 27^e Assises du livre numérique.

2 prix organisés
et remis : Prix Vendredi,
Prix Sciences pour tous.

1 nouveau site
dédié au livre-audio

Le SNE est dirigé par son Président, Vincent Montagne. Le Bureau, organe décisionnaire du Syndicat, est composé de 12 à 16 membres élus pour deux ans. Sa composition reflète la diversité de la profession : des maisons d'édition de toutes tailles et tous secteurs éditoriaux confondus y sont statutairement représentées.

Le Directeur général, Renaud Lefebvre, assure l'exécution de ses décisions et coordonne les travaux des instances du Syndicat. Il en assure la gestion et, de manière générale, la bonne marche.

Les actions du SNE sont pilotées par les groupes et commissions formés d'éditeurs avec à leur tête un ou des présidents et vice-présidents. La Conférence des présidents réunit chaque mois les Présidents des commissions et des groupes autour du Président et du Directeur général. Un(e) chargé(e) de mission accompagne chaque groupe et commission dans ses travaux et projets.

Cette organisation travaille main dans la main avec tous les acteurs de la chaîne du livre afin d'œuvrer pour l'avenir du secteur.

LE BUREAU DU SNE*

Président



VINCENT MONTAGNE
Média-Participations

Vice-présidente



LIANA LEVI
Éditions Liana Levi

Vice-président



LOUIS DELAS
L'école des loisirs

Trésorière



LAURE LEROY
Zulma



MICHÈLE BENBUNAN
Editis



ALBAN CERISIER
Madrigall



JULIANE CHARBOIS
Editis



FRANCIS ESMÉNARD
Albin Michel



ANTOINE GALLIMARD
Madrigall



NATHALIE JOUVEN
Hachette Livre



PIERRE LEROY
Hachette Livre



**MARION
GLÉNAT-CORVELER**
Glénat



FRANÇOISE NYSSSEN
Actes Sud



**VERA
MICHALSKI-HOFFMANN**
Libella

LE MOT DE

Renaud Lefebvre, Directeur général



Vous avez pris vos fonctions en début d'année, quels sont les grands chantiers qui vous attendent ?

Je citerais en premier lieu nos relations avec la communauté des auteurs. Si l'accord de décembre dernier marque une étape importante, nous devons poursuivre et approfondir le dialogue dans un climat de confiance. Il sera important de verser au débat des données incontestables sur le partage de la marge entre auteurs et l'éditeur, c'est l'objet de l'étude économique lancée par le SNE dont les résultats seront connus après l'été.

La collecte et la mise à disposition de chacun de données de ventes quotidiennes sur les livres dont il est l'auteur ou l'exploitant doit également contribuer

à accroître la confiance entre les acteurs. C'est aussi un des objectifs du projet *Booktracking* qui vise à prévenir aussi bien les ruptures de stock que les tirages excédentaires. Les efforts engagés pour lancer cet outil d'intérêt interprofessionnel doivent être à la hauteur des enjeux économiques et environnementaux pour la filière. Plutôt que d'énumérer les nombreux autres chantiers ouverts, je finirais par évoquer un dossier dont il faut nous saisir avec détermination, celui du livre d'occasion dont nous commençons à mesurer l'impact. Le développement de nouvelles pratiques de consommateurs ne doit pas priver les acteurs de la création des ressources nécessaires à son renouvellement.

Le SNE est également membre de plusieurs instances aux niveaux européen et international, quelles sont ses priorités à Bruxelles et à Genève ?

D'abord défendre le droit d'auteur sur lequel repose toute la filière du livre. Cela impose une extrême vigilance pour qu'il ne soit pas vidé de sa substance par la prolifération d'exceptions qui se débattent et se décident à l'échelon européen ou à l'OMPI.

En matière environnementale ou d'accessibilité, les normes européennes promeuvent des objectifs incontestables auxquels les éditeurs souscrivent sans réserve. Il est en revanche indispensable que ces règles soient définies et appliquées sans faire peser sur nos métiers des contraintes disproportionnées. C'est le sens de notre implication dans les actions menées par la Fédération des Éditeurs Européens et l'Union Internationale des Éditeurs.

L'intelligence artificielle d'une part et le piratage de l'autre ont été au cœur de nombreuses discussions cette année, comment percevez-vous ces deux enjeux pour le secteur de l'édition ?

L'intelligence artificielle recouvre en fait des réalités multiples. Le développement spectaculaire des IA génératives soulève en premier lieu la question de l'aspiration à des fins d'entraînement des contenus protégés par le droit d'auteur. Il serait profondément déloyal que la concurrence des contenus générés par ces systèmes vis-à-vis d'œuvres de création se nourrisse d'actes de contrefaçon ou de parasitisme. Les enjeux sont différents lorsque ces nouvelles technologies interviennent, ou interviendront, à un stade ou à un autre, dans les processus de production des livres ou dans le suivi de leur exploitation. Les acteurs de la chaîne du livre auront à se les approprier en veillant à ne pas bouleverser son fragile équilibre. S'agissant de la piraterie, la détermination des éditeurs est totale pour faire cesser et sanctionner des pratiques qui bafouent le droit d'auteur.

« LES EFFORTS
ENGAGÉS POUR LANCER
CET OUTIL D'INTÉRÊT
INTERPROFESSIONNEL*
DOIVENT ÊTRE À LA
HAUTEUR DES ENJEUX
ÉCONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTAUX
POUR LA FILIÈRE. »

*Outil de collecte de données de ventes, dit *booktracking*.



VINCENT MONTAGNE
Président



RENAUD LEFEBVRE
Directeur général



OLINDA BÉNÉDÉ
Assistante de direction



VALÉRIE BARTHEZ
Directrice des
Éditeurs d'Éducation.



JESSICA PETROU-FRELING
Chargée de mission des
Éditeurs d'Éducation.

L'ÉQUIPE DU SNE*



LAURA BARON
Groupes Jeunesse et
Bande dessinée.



CATHERINE BLACHE
Responsable des relations
institutionnelles
internationales,
groupe Universitaire.



THIERRY BLET
Agent administratif
et logistique.



AXELLE CHAMBOST
Responsable des affaires
sociales, commission Livre
Audio, groupe Religion.



JULIEN CHOURAQUI
Directeur juridique,
commission Juridique,
groupe Droit.



HÉLÈNE CONAND
Directrice de la
Communication.



AMÉLIE DELCROS
Responsable administratif,
financier et ressources
humaines.



GUILLAUME FOUSSARD
Responsable Circuit du Livre
et Usages commerciaux,
commission internationale,
groupe Arts&Beaux-livres.



CAMILLE GAUTHIER
Responsable
de la communication
opérationnelle.



SARA GRIMAL
Commissions Juridique
et Illustration,
Déléguée à la protection
des données.



CLÉMENTINE GUINEBERT
Groupes Sciences pour tous,
Commission Numérique
et Adhésion.



JOËL KAMBA
Comptable
et Agent administratif.



RUBEN LE PORT
Chargé de logistique
et de communication
événementielle.



KAREN POLITIS BOUBLIL
Responsable des Affaires
économiques et
environnementales.

LES GROUPES DU SNE*

Les éditeurs du SNE s'organisent en groupes thématiques afin de partager l'information relative à leur secteur, réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité. Ils peuvent également initier des actions collectives et bâtir des projets communs pour promouvoir leur genre dans toute sa diversité.

GRUPE DROIT



Présidente :
Caroline Sordet
(Lefebvre Dalloz)
Chargé de mission :
Julien Chouraqui

« Avec les membres du Groupe Droit, nous continuerons de dialoguer avec les pouvoirs publics et les juridictions, au service de nos principaux axes de travail : le développement de l'*open data* des décisions de justice dans l'intérêt des professionnels, une vision de l'*open access* bénéfique pour l'ensemble des parties prenantes, et la veille attentive au respect du droit d'auteur dans le monde numérique juridique ». Le groupe Droit a également créé un référentiel commun des abréviations juridiques, <http://reflex.sne.fr>, destiné à standardiser les références juridiques et offrir un meilleur accès à l'information et aux nombreuses sources juridiques ».

GRUPE

SCIENCES POUR TOUS



Président :
Christian Counillon (Flammarion)
Chargée de mission :
Clémentine Guinebert

Les éditeurs de Sciences pour tous ont pour mission de mettre en valeur les livres qui répondent aux questions de chacun, quel que soit son âge ou sa formation, en matière de culture et de découvertes scientifiques. Le groupe va également à la rencontre des lecteurs en proposant un stand avec de nombreuses conférences dans le cadre du Festival du Livre de Paris. Il a créé en 2016 un label Sciences pour tous en collaboration avec Dilicom pour identifier et mettre en valeur les ouvrages de Sciences pour tous dans le fichier exhaustif du livre (FEL). Il soutient le Prix du livre « Sciences pour tous » et organise de nombreuses opérations et manifestations dans le cadre de la *Fête de la Science*, en partenariat avec les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Culture. Son site web propose un catalogue de plus de 2 000 ouvrages d'environ 40 éditeurs.
www.sciencespourtous.org

GRUPE

ART ET BEAUX LIVRES



Présidente :
Pascale Le Thorel
(Beaux-Arts de Paris éditions)
Chargé de mission :
Guillaume Foussard

Rassemblant plus de 60 maisons d'édition, le groupe Art et Beaux livres contribue activement à la mise en avant de ce secteur éditorial. Il coorganise le Salon du livre de Fontainebleau et est partenaire du prix du livre d'art des rencontres littéraires *Racines de ciel* d'Ajaccio. En 2020, l'*Association pour le rayonnement du Beau livre*, émanant du Groupe Art et Beaux livres a été créée pour piloter l'opération « *J'aime le livre d'art* ».

GROUPE ÉDUCATION



Présidente :
Célia Rosentraub (Hatier) L'association est dirigée par **Valérie Barthez**
Chargée de mission :
Jessica Petrou-Freling

« L'association Les Éditeurs d'Éducation, que je préside, fédère l'action collective des éditeurs scolaires membres du SNE au sein du groupe Éducation. Les éditeurs contribuent activement à la pérennisation de la place du livre et de la lecture à l'école. Ils travaillent à la diversification d'une offre de ressources pédagogiques de qualité, indissociable de l'exercice de la liberté pédagogique des enseignants. Acteurs majeurs de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques, les éditeurs scolaires mettent tout en œuvre pour accompagner chaque réforme avec de nouveaux manuels et des ressources numériques innovantes ».

GROUPE BANDE DESSINÉE



Président :
Benoît Pollet (Dargaud)
Chargée de mission :
Laura Baron

Le groupe Bande dessinée du SNE a pour objectif de promouvoir le genre dans toute sa variété. Il entretient des relations avec l'interprofession, en particulier avec les auteurs, les libraires, les sociétés organisatrices des grands festivals de Bande dessinée et les agences régionales. Il organise avec ces dernières des rencontres en région pour accompagner les prescripteurs du livre dans la découverte du secteur. Depuis 2018, il a ouvert un dialogue avec les professionnels de l'éducation nationale autour des usages pédagogiques de la BD qui a abouti en 2019 à la création du premier ouvrage de la collection la « BD en classe » destiné aux élèves du cycle 1. Le second opus, consacré à l'écologie, est paru en 2022. Le groupe mène également des études sur l'évolution du lectorat et le marché de la BD en général.

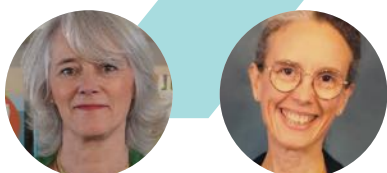
GROUPE RELIGION



Président :
Jonathan Boulet (Bibli'O / Editions Scriptura)
Chargée de mission :
Axelle Chambost

« La prescription et la promotion du livre religieux sont au cœur des préoccupations des 27 éditeurs du groupe Religion. Composé d'éditeurs de diverses tailles, le groupe œuvre pour s'ouvrir à la diversité. L'un des enjeux pour les années à venir est la mise en place, dans le cadre du Festival du Livre de Paris, d'un "hors-les-murs" au collège des Bernardins. Enfin, l'un des objectifs de ce groupe est d'être un acteur positif du « vivre ensemble ».

GROUPE JEUNESSE



Co-Présidentes :
Laurence Faron (Talents hauts)
Cécile Térouanne (Hachette Romans/ Livre de poche jeunesse)
 Chargée de mission :
Laura Baron

« Le groupe Jeunesse s'est donné pour objectif de promouvoir la littérature jeunesse afin de lui assurer une visibilité à la mesure de son importance économique. Il défend l'importance du livre et de la lecture dans la formation des jeunes esprits et des futurs citoyens et citoyennes, et entretient des relations de travail et de confiance avec les institutions et partenaires. À l'initiative des Assises de la littérature Jeunesse et du Prix Vendredi, le groupe participe aux événements nationaux de promotion la lecture dès le plus jeune âge et suit de près l'évolution des usages des jeunes lecteurs et lectrices ».

GROUPE LITTÉRATURE GÉNÉRALE



Présidente :
Héroïse d'Ormesson (Héroïse d'Ormesson)
 Groupe dirigé
 par **Renaud Lefevbre**

Ce groupe, qui fonctionne comme un club, permet aux éditeurs de Littérature générale d'échanger et de réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité : défense contre les attaques à l'encontre du droit d'auteur, promotion du livre de littérature générale, propriété littéraire et artistique, loi Lang et loi sur le prix du livre numérique, relations avec les agents et avec les organisations représentatives d'auteurs, suivi législatif et jurisprudentiel, gestion collective.

GROUPE UNIVERSITAIRE



Président :
François Gèze (La Découverte)
 Chargée de mission :
Catherine Blache

« Les éditeurs du Groupe universitaire défendent les intérêts de leurs mandants auprès des professionnels (libraires et bibliothécaires) et des acteurs publics de leur secteur : responsables de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et de la recherche (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, CNRS, etc.). Ils sont particulièrement investis sur les questions soulevées par le rôle majeur des dynamiques numériques : discussions sur les ressources numériques pédagogiques, développement de la « science ouverte » et de l'*open access* en assurant la pérennité de l'écosystème de la diffusion des publications ».

LES COMMISSIONS DU SNE*

Lieux d'échanges de pratiques, de réflexion et d'actions autour de l'évolution des métiers du livre et de l'édition ainsi que des problématiques juridiques, économiques et sociales, les commissions du SNE travaillent à des études et projets transversaux concernant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

* au 31 mai 2023

COMMISSION JURIDIQUE



Président :
Arnaud Robert (Hachette Livre)
Chargés de mission :
Julien Chouraqui et Sara Grimal

La commission Juridique du SNE suit, pour le compte de ses adhérents, l'ensemble des questions juridiques qui se posent en matière d'édition (propriété littéraire et artistique, prix unique du livre, réglementation relative à la vente et à la promotion du livre, etc.). Elle se réunit régulièrement pour traiter tant des dossiers de fond que des questions qui intéressent l'ensemble de la profession. Elle est également impliquée dans les travaux des différentes commissions du Conseil de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) ainsi que dans le dialogue avec les organisations d'auteurs. Elle participe à la lutte contre le piratage des livres (veille des sites de piratage en ligne, actions judiciaires initiées par le SNE et les éditeurs).

COMMISSION INTERNATIONALE



Présidente :
Solene Chabanaïs (Albin Michel)
Chargé de mission :
Guillaume Foussard

La commission Internationale rassemble les responsables de droits, vendeurs et acheteurs de droits à l'étranger. Elle suit les activités internationales du secteur de l'édition : réalisation des statistiques internationales du SNE en lien avec le BIEF, contribution à la professionnalisation des acteurs, diffusion des informations ciblées, communication sur les métiers afférents. Elle travaille en coordination avec le BIEF, le Centre national du livre, l'Institut français et toute institution concernée par la circulation internationale des projets éditoriaux. Tout au long de l'année, la commission s'attache à renforcer les liens avec le réseau diplomatique et culturel à l'étranger.

COMMISSION LIVRE AUDIO



Présidente :
Laure Saget (Madrigall)
Chargée de mission :
Axelle Chambost

La commission Livre audio, composée d'une quinzaine de membres, s'attache à promouvoir le livre audio auprès des prescripteurs ainsi qu'auprès des enseignants et des institutions culturelles et à en expliquer les usages et le potentiel à l'heure du numérique et d'une gestion nouvelle du temps et des loisirs. Elle permet également aux éditeurs de livre audio de développer des projets communs et de peser auprès des partenaires institutionnels pour redécouvrir l'expérience de lecture orale et favoriser la reconnaissance de cette forme d'édition. Elle publie des études sur le secteur et organise des événements, tels que le Mois du livre audio, lancé en 2022.
www.livreaudio.fr

COMMISSION

USAGES COMMERCIAUX



Président :
Éric Leblanc (Glénat)
Chargé de mission :
Guillaume Foussard

La commission Usages commerciaux réunit diffuseurs et directeurs commerciaux. Elle est le lieu de réflexion et d'échanges avec la librairie sur l'évolution des usages commerciaux. Les rencontres régulières avec la commission commerciale du Syndicat de la librairie française (SLF) sont autant d'occasions d'échanges et de réflexion autour des problématiques transversales liées à l'évolution de la diffusion du livre et à l'évolution du comportement des lecteurs. La commission Usages commerciaux est particulièrement active aux côtés du SLF et du Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (SDLC) pour le respect de la loi Lang, y compris sur les places de marché des sites de vente en ligne.

COMMISSION

ILLUSTRATION



Présidente :
Magali Girodet
(Éditions Hatier-Foucher)
Chargée de mission :
Sara Grimal

La commission Illustration veille au suivi des pratiques d'acquisition et d'utilisation de ressources, images fixes, animées, ou sons, diversifiant l'expérience de lecture, voire la renforçant. Elle est particulièrement attentive aux effets des bouleversements technologiques et économiques sur le marché des images. Elle assure également une veille sur l'actualité juridique des droits liés aux images. La commission illustration a œuvré à l'élaboration du nouveau Code des usages en matière d'illustration photographique signé en novembre 2017.



COMMISSION

ÉCONOMIQUE

Président : **Guy Maucollot (Albin Michel)**
Chargée de mission : **Karen Politis Boubllil**

La commission Économique intervient sur les problématiques économiques, comptables et fiscales du secteur de l'édition. Elle met son expertise au service des membres du SNE dans des domaines tels que la définition fiscale du livre, les provisions, le traitement comptable des stocks...

COMMISSION

SOCIALE



Président :
Sébastien Abgrall (Madrigall)
Chargée de mission :
Axelle Chambost

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussions sont la révision de la convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants, les *minima* conventionnels, l'orientation en matière d'emploi et de formation dans le cadre de la CPNE, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... La commission Sociale représente également les éditeurs, membres du SNE, au sein d'organismes extérieurs (AFDAS, MALAKOFF MEDERIC pour la retraite et la prévoyance, Agessa). Elle réalise chaque année le rapport social de branche.

Elle défend également les adhérents en cas de contentieux avec l'administration fiscale sur des redressements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la profession. La commission organise, chaque année, un atelier de présentation des actualités fiscales animé par KPMG.

COMMISSION

ENVIRONNEMENT
ET FABRICATION

Président :
Pascal Lenoir (Gallimard)
Chargée de mission :
Karen Politis Boubil

La commission Environnement s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle fait une veille réglementaire active sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements.

Elle réalise également des études sur des sujets variés tels que les pratiques de recyclage et de mise au pilon, la consommation papier des éditeurs...

Depuis 2015, elle a élargi son périmètre aux problématiques de fabrication. Cette nouvelle commission Fabrication a été à l'initiative de la création de l'association Clic.EDIt, destinée à mettre en place un outil d'échanges de données informatisées (EDI) afin de faciliter les échanges administratifs entre les éditeurs et les principaux intervenants de la chaîne de production du livre (imprimeurs, papetiers, compositeurs, graveurs, etc.).

<http://www.clicedit.com/>

COMMISSION

CIRCUIT DU LIVRE



Président :
Philippe Lamotte (Hachette Livre)
Chargé de mission :
Guillaume Foussard

La commission Circuit du livre, réunissant les distributeurs, est au croisement de plusieurs routes, commerciales, logistiques, informatiques, professionnelles et interprofessionnelles. Ses travaux sont liés aux évolutions des différents métiers : évolutions du marché et des clients, évolutions technologiques, améliorations logistiques, enjeux environnementaux, accompagnement des sujets en lien avec la librairie francophone à l'étranger, ...

La commission Circuit du livre est l'organe de liaison de plusieurs instances : la commission Usages commerciaux du SNE, la Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre (CLIL), Prisme, Dilicom et la Centrale de l'Édition. Elle travaille également sur les questions de transport en région parisienne avec le Syndicat de la librairie française (SLF).

COMMISSION

NUMÉRIQUE



Présidente :
Virginie Clayssen (Editis)
Chargée de mission :
Clémentine Guinebert

La commission Numérique travaille en étroite coordination avec les autres groupes et commissions afin d'échanger sur les changements induits par le numérique. Elle promeut le développement de standards pour la profession, assure un suivi des réformes aux niveaux français et européen, en collaboration avec la commission Juridique, l'enjeu principal de ces prochaines années étant l'accessibilité des livres numériques. La commission participe à la mise en place de projets innovants avec les institutions partenaires du SNE. Elle organise une fois par an les Assises du livre numérique ainsi que des ateliers avec le groupe « Normes et Standards », en collaboration avec des éditeurs, le SLF, la BnF, Electre et Dilicom. La commission Numérique du SNE est l'un des membres fondateurs du laboratoire européen de R&D sur la lecture numérique EDRLab, dont Virginie Clayssen assure également la présidence depuis juillet 2017.

ANNUAIRE DES ADHÉRENTS DU SNE*

Les nouveaux adhérents sont surlignés en couleur.

* À date du 14 juin 2023.

ABC MELODY

ACTES SUD

Actes Sud Junior
Actes Sud Papier
A & J Picard
Dernière Marge
Éditions Cambourakis
Errance
Gaia
Hélium
Payot/Rivages
Rouergue
Sindbad
Textuel
Thierry Magnier

AC MÉDIA

Ki-oon
Éditions Lumen
Mana Books

ACTISSIA

Chapitre.com
France Loisirs
Grand Livre du Mois

AEDIS

AFD

AFNOR

ALBIANA

ALBIN MICHEL

Albin Michel Jeunesse
Casteilla
Casteilla Techniplus
De Bœck Supérieur
De Vecchi
Delagrave Édition
Dicos d'or
Dilisco
Éducalivre
Lanore
Leduc.s Éditions
Librairie des Écoles
Magnard-Vuibert
Médicis-Entrelacs
Pierre Horay

Quorum Magnard Diffusion

Spradbrow

Techniplus

ALBOURAQ

AMDS

AMPHORA

AP ÉDITIONS-CONSEILS

ARCHE

AREN / AGENCE DE
RESSOURCES EDUCATIVES
NUMERIQUES

ARNAUD FRANEL ÉDITIONS

Séfi

ASFORD

ASSIMIL

ATELIER/OUVRIÈRES

ATELIERS HENRY DOUGIER

ATELIERS ET PRESSES DE TAIZÉ

ATLANDE

AUBE

AU DIABLE VAUVERT

AUDIO VIDÉO MÉDIA DIFFUSION

Emmanuel

Le livre ouvert

Quasar

AUTEURS DU MONDE

AU VENT DES ÎLES

AUZOU

BALIVERNES

BARTILLAT

BAYARD GROUPE

Bayard Éditions

CRER Coopérative régionale
pour l'enseignement religieux

Bayard Jeunesse

Bayard Poche

Milan

Tourbillon

BÉATITUDES

BEAUX-ARTS ÉDITIONS

BEAUX-ARTS DE PARIS

ÉDITIONS

BELLES BALADES

BELLES LETTRES

BELVÉDÈRE

BERGER LEVRAULT

Sofiac

BERNARD CHAUVÉAU

BERTRAND-LACOSTE

BIBLIOMANE

BIEF/BUREAU INTERNATIONAL
DE L'ÉDITION FRANCAISE

BLF ÉDITION

BNF/BIBLIOTHÈQUE

NATIONALE DE FRANCE

BPI/BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
D'INFORMATION

BREPOLS PUBLISHERS

BRGM/BUREAU DE RECHERCHE
GÉOLOGIQUE ET MINÈRE

BUSSIÈRE

CAIRN FRANCE

CARACTÈRES

CARTOTHÈQUE-EGG

CELSE

CENT MILLE MILLIARDS

CENTRALE DE L'ÉDITION

CENTRE DES MONUMENTS
NATIONAUX

CENTRE POMPIDOU

CÉPADUÈS

CERCLE D'ART

CEREMA

CHRISTIAN BOURGOIS

CHRONIQUE SOCIALE

CITADELLES ET MAZENOD

CLASSIQUES GARNIER

CNRS/CENTRE NATIONAL DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COLBO ET SCEPTRE

CORSAIRE ÉDITIONS

Paradigme

Pavillon noir

Regain de lecture

COURTES ET LONGUES
ÉDITIONS

CRÉPIN-LEBLOND ÉDITIONS
CTHS/COMITÉ DES TRAVAUX
HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES
CUJAS

DELCOURT
 Éditions Soleil
 Delsol
 Marchialy
 RG Square
 Tonkam

DES FEMMES-ANTOINETTE
FOUQUE

DIALOGUES

DIANE DE SELLERS

DILICOM

DILA
 Journaux Officiels
 Documentation française

DILECTA

ÉCOLE DES LOISIRS
 Éditions Kaléidoscope
 Glob Éditions
 Rue de Sèvres

E-DANTES
 Hardigan

ÉDICOM DIRECT

ÉDILARGE
 CAP diffusion

ÉDILIVRE
 Maison E

ÉDISOURCE/ÉDITIONS
ADDICTIVES

ÉDITIONS AMATERRA

ÉDITIONS COMPLICITÉS

ÉDITIONS DE L'INHA

ÉDITION DU CERF
 Beauchesne Éditeur
 Feuilles
 Heures de France

L'éducation musicale

ÉDITIONS DU CNPF

ÉDITIONS DU REGARD

ÉDITIONS GRANDVAUX

ÉDITIONS FRIMOUSSE

ÉDITIONS LC

ÉDITIONS MNÉMOS

ÉDITIONS NEAPOLIS

ÉDITIONS NORMA

ÉDITIONS SÉBASTION MOREU

ÉDITIONS SEKOYA

ÉDITIONS SPE BARTHELEMY

ÉDITIONS UNDERGROUND

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES
D'AVIGNON

EDITIS HOLDING

10/18
 404 Éditions
 Acropole
 Anaya
 Archipel
 Belfond
 Bordas
 Bordas Références culturelles
 Bouquins
 Cherche Midi
 CLÉ International
 École vivante
 Edi8
 Empêcheurs de penser en rond
 En Voyages
 First Éditions Générales
 First Interactive
 Fixot
 Fleuve Éditions
 Gründ
 Héloïse d'Ormesson
 Hemma
 Hors Collection
 Interforum
 Julliard
 Kurokawa
 L'Agrume
 La Découverte
 Langue au chat
 Langues pour tous
 Le Robert
 Les Escales
 Les Pérégrines
 Livres du Dragon d'Or
 Lizzie
 Lonely Planet
 Nathan
 Nathan Université
 Nil Éditions
 Omnibus
 Paraschool
 Perrin
 Philéas
 Place des Éditeurs
 Plon

Pocket
 Pocket Jeunesse
 Poulpe fictions
 Pour les Nuls
 Pré aux clercs
 Presses de la Cité
 Presses de la Renaissance
 Redon
 Retz
 Robert Laffont
 Rouge et Or
 Sedes
 Seghers
 Séguier
 Sejer
 Sejer 30
 Slalom
 Sogédif
 Solar
 Sonatine Éditions
 Super 8 Éditions
 Syros
 Tana
 Télémaque
 Univers Poche
 XO Éditions
 Zones
EDP SCIENCES/ÉDITION
DIFFUSION PRESSE
ÉDUCAGRI
EHESS/ÉCOLE DES HAUTES
ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
ÉLECTRE
ELIDIA
 Artège Éditions
 Desclée de Brouwer
 Francois-Xavier de Guibert
 Lethielleux
 Lo País d'Enfance
 Nouvelle Cité
 Rocher
 Sénevé
 Tempora
 Zodiaque
EMPREINTE TEMPS PRÉSENT
ENSBA/ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS
ENSP/PRESSES DE L'EHESP
ÉRÈS
ESF ÉDITEUR

- Bien lire
ESI ÉDITIONS
ESMOD
ESKA
ÉTAGÈRE DU BAS
ÉVIDENCE ÉDITIONS
EYROLLES
CT 2 M SAS
Géodif
Organisation
ÉVEIL
Graph Zeppelin
Sedirep
Fragrances
Budo
Tabou BD
FAGE ET COMPAGNIE
Nouvelles Éditions Scala
FALAISES
FÉLIN
FRANCE PRODUCTIONS
Éditions Diffusia
Éditions Soukha
**FONDATION DE LA MAISON
DES SCIENCES DE L'HOMME**
FORMULETTE
FOUGEROLLE LIVRES
Lacurne
Montbel
FRENCH PULP ÉDITIONS
GALERIE PATRICK SEGUIN
GÉNÉRATION 5
GERESO ÉDITION
GLÉNAT ÉDITIONS
Atlas
Chasse-Marée
Drugstore
ELLE à table
ELLE déco
Franck
Grenoble Librairie
Guides
Hugo Digital
Hugo Publishing
Libris
Quatre fleurs
Société de Géographie
Treize Étrange
Vent des Savanes

Vents d'Ouest
GUY TRÉDANIEL
Alysse
Contre-dires
Dervy
Diateino
Entrelacs
Exergue
Gutenberg reprint
Courrier du livre
Le Relié
Les Deux Océans
Josette Lyon
Trédaniel Poche
Vega
GULF STREAM ÉDITEUR
HACHETTE LIVRE
&moi
Albert-René
Armand Colin
Astérix
Audiolib
Bibliothèque rose/verte
B.M.R
Bragelonne
Calmann-Lévy
Castelmore
Delmas
Dessain & Tolra
Deux Coqs d'or
Deux Terres
Didier
Didier Jeunesse
Dunod Éditeur
Édicef
Éditions Chêne EPA
Fayard
Foucher
Gautier-Languereau
Gérard de Villiers
Grasset et Fasquelle
Grasset Jeunesse
Guide du Routard
Guides bleus
Hachette Collections
Hachette Comics
Hachette Éducation
Hachette FLE
Hachette Français Langue
Étrangère

Hachette Illustré
Hachette Jeunesse Image
Hachette Jeunesse
Hachette Jeunesse Disney
Hachette Littératures
Hachette Livre International
Hachette Pratique
Hachette Romans
Hachette Technique
Hachette Tourisme
Harrap's
Hatier
Hazan
Ilex Press
Interéditions
Istra
Jean-Claude Lattès
Kero
Kwyk
La Plage
Larousse
Lelivrescolaire.fr
Le Livre de Paris
Le Livre de Poche
Le Livre de Poche Jeunesse
Marabout
Masque
Mazarine
Milady
Mille et une nuits
Pauvert
Pika Éditions
Préludes
Rageot Éditeur
Stock
HC ÉDITIONS
HEIMDAL
HERNE
HOLDING DU MAS VERT
Hamonia Mundi
HONORÉ CHAMPION
HUMANIS
HUMENSIS
Belin
Belin Éducation
Éditions des Équateurs
L'Observatoire
Herschel
Le Pommier
Pour la Science

Premières Loges
Presses Universitaires de France
Que sais-je ?
IMAV
INED/INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES
INALCO
Presses de l'Inalco
INSTITUT DE DROIT DE LA CONCURRENCE
INSTITUT FRANCAIS
JACQUES GABAY
JBE BOOKS
JEU DE PAUME
JEULIN
Éducaland
JOHN LIBBEY EUROTTEXT
JOUVENCE
JOYVOX
JUNO PUBLISHING
KILOWATT ÉDITIONS
LA PLUME DE PAON
LA VILLETTE
LAFAYETTE ANTICIPATIONS
LAFITTE-HÉBRARD
Les immortels
Who's Who In France
LAVAUZELLE ÉDITIONS
LAVIGNE
LAVOISIER
Hermes
Synthèse Agricole
Médecine-Sciences Médicales internationales
Tech & Doc Lavoisier
LE GÂTEAU SUR LA CERISE
LE MOT ET LE RESTE
LE MUSCADIER
LE VERGER ÉDITEUR
LEFEBVRE-SARRUT
Dalloz
Éditions Francis Lefebvre
ESF Action sociale
Juris Associations
Juris Service
Lefebvre-Sarrut
Lefebvre Software
Législatives
LELIA MORDOCH

LES ARTS DÉCORATIFS
LES ÉDITIONS BLEU ET JAUNE
LES ÉDITIONS DU MUSÉE D'ORSAY ET DU MUSÉE DE L'ORANGERIE
LES ÉDITIONS DU NET
LES ÉDITIONS DU PÉTRIN
LES ÉDITIONS LUNII
LEXTENSO
Répertoire Defrénois
Gualino
Joly
LGDJ Montchrestien
Pierre Lechêne
LIANA LEVI
LIBELLA
Buchet Chastel
Les Cahiers dessinés
Delpire Éditeur
Le Temps Apprivoisé
Maren Sell
Noir sur Blanc
Phebus
Photosynthèses
LOCUS SOLUS
Petit Génie
MADRIGALL
Alternatives
Arpenteur
Arthaud
Aubier Montaigne
Audie/Fluide Glacial
Autrement
Bleu de Chine
Casterman
Champs
Classique Garnier
Climats
Denoël
Deslogis Lacoste
Éditions de Minuit
Elina Sofedis
Flammarion
Flammarion Jeunesse
Flammarion Médecine
Folio
Futuropolis/Gallisol
Gallimard
Gallimard Jeunesse
Gallimard Loisirs

Garnier Flammarion
Grandes Personnes
Guides Gallimard
Hoëbeke
J'ai lu
Joëlle Losfeld
La Partie
Librio
Maison Rustique
Mercure de France
Père Castor
P.O.L.
Pygmalion
Quai Voltaire
Sarbacane
Série Noire
Sofédis
Table Ronde
Verticales
Viviane Hamy
MAISON DES LANGUES
MAMA
MAREUIL ÉDITIONS
MARIE BARBIER ÉDITIONS
MÉDIA PARTICIPATIONS
Aubanel
Anne Carrière Éditions
Anne-Marie Métailié
Anuman Interactive
Blake et Mortimer
Caméléon
Chronique
Citel
Critérium
Dada
Danger Public
Dargaud
Delachaux et Niestlé
Desclée
Don Quichotte
Droguet et Ardant
Dupuis Édition & Audiovisuel
Edifa
Éditions du Sous-Sol
Éditions de la Martinière
Éditions de l'Olivier
Éditions Universitaires
Ellipsanime
Esprit
Fler

- Fleurus
 Hermé
 Kana
 Le Lombard
 Lucky Comics
 Mame
 Mango
 MDS
 Média Diffusion
 Mediatoon Licensing
 Michelin
 Minerva
 Pluriad
 Points
 Rustica
 Seuil
 Tardy
 Urban Comics
MEDIASPAUL
MEMO ÉDITIONS
MEL COMPAGNIE DES ARTS
METVOX PUBLICATIONS
MICHELIN TRAVEL PARTNER
MOLLAT ÉDITIONS
MONELLE HAYOT
MONITEUR
 Argus de l'assurance
 Territorial
MULTISONOR
MUSARDINE
 Dynamite
 Média 1 000
MUSÉE DU LOUVRE
MUSÉE DU QUAI BRANLY
MUSÉE RODIN
NAZCA ÉDITIONS
NOUVEAU MONDE
NOUVELLES ÉDITIONS SUTTON
NOUVELLES PLUMES
NUÉE BLEUE/ÉDITIONS
DU QUOTIDIEN
 Rhin
 Saisons D'Alsace
ODILE JACOB
OFFICE CENTRAL DE LISIEUX
OFFICINE
OLIVETAN
ONISEP
ORPHIE
OUI'DIRE
PAJA ÉDITIONS
PANINI FRANCE
PARIS MUSÉES
- PAULSEN**
 Guérin
PEARSON ÉDUCATION FRANCE
 Campus Press
 Village Mondial
PEDONE
PETIT À PETIT
PETITS MATINS
PHAIDON
 Electra Architecture
PHILIPPE PICQUIER
PHILO ÉDITIONS
PIERRE TÉQUI
PIKTOS
PIRANHA
POLLEN DIFFUSION
PREMIÈRE PARTIE
 Salvator
PRÉSENCE AFRICAINE
PRESSES DE SCIENCES PO
PRESSES UNIVERSITAIRES DU
SEPTENTRION
PRIVAT
PUG/PRESSES UNIVERSITAIRES
DE GRENOBLE
QUAE
 Cirad
 Ifremer
 Inra
 Irstea
QUINTESSENCE INTERNATIONAL
RÉCRÉALIRE
RELX GROUP
 Elsevier Masson
 LexisNexis
 Litec
 Prat
RENAISSENS ÉDITIONS
RÉSEAU CANOPÉ
REVUE EPS
RICOCHE
RMN/RÉUNION DES MUSÉES
NATIONAUX
RUE DE L'ÉCHIQUIER
RUE DES ÉCOLES
 Circonflexe
 Éditions Garnier
 Éditions Palette
 Mila
 Millepages
 Rue des enfants
RUE DU MONDE
SABINE WESPIESER
- SAURAMPS MÉDICAL**
SCIENCES HUMAINES ÉDITIONS
SCITEP
SCRINEO/LES CARNETS
DE L'INFO
SEBTP/SOCIÉTÉ D'ÉDITION
DU BÂTIMENT
SEDRAP
SHINGFOO
SIDOM
 Plume Verte
SIXTRID
STEINKIS GROUPE
 Jungle
 Splash !
 Steinkis
 Warum/Vraoum
STELVISION
STORYLAB
 Éditions le Manuscrit
SYMÉTRIE
SYNCHRONIQUE ÉDITIONS
TALENTS HAUTS
TALLANDIER
TAWHID-SODELIM
TDP/TRÉSOR DU PATRIMOINE
 Liriade
TECHNIP & OPHRYS
 France agricole
 Ophrys
TERRE VIVANTE
THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS
UGA ÉDITIONS
UNIVERSITÉ PARIS SORBONNE
VAN DE VELDE
VENTS D'AILLEURS
VERDIER
V-PUBLICATIONS
 Creapassions.com
 Emma Prot Éditions
VIZ MEDIA EUROPE
 Kazé
VOOLUME
WEKA ÉDITIONS C.M.T
 Éditions Tissot
 TI/Techniques de l'Ingénieur
WOLTERS KLUWER France
 C.D.P.
 Groupe Liaisons
 Lamy
ZULMA

LE SNE OFFRE DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX QUESTIONS DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDITION.

ADHÉRER au SNE

Peut devenir adhérent du SNE toute maison d'édition, ayant *a minima* un an d'exercice, pratiquant l'édition dans les conditions prévues à l'article 132-1 du Code de la propriété intellectuelle. Les demandes d'adhésion sont soumises à l'examen et la validation du Bureau du SNE. L'adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires de la maison d'édition. Cette cotisation ouvre également un droit de vote au sein de l'Assemblée générale du SNE.

Les **725** adhérents dont **9** nouveaux cette année, représentent environ **80%** du chiffre d'affaires de l'édition française.

+ de **65%** des adhérents ont un chiffre d'affaires pour le livre inférieur à **1 M€**.

DES CONSULTATIONS ET CONSEILS PERSONNALISÉS

Dans le domaine fiscal, juridique et social.

DES ATELIERS, GROUPES DE TRAVAIL ET WEBINAIRES

permettent de faire le point sur l'actualité du secteur.

DES DOSSIERS, DES ANALYSES ET DES PUBLICATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

- Des flashes d'information,
- Des fiches thématiques et sectorielles
- Une newsletter mensuelle
- Les chiffres de l'édition, repères statistiques
- L'édition en perspective, le rapport annuel du SNE
- Des études sectorielles
- Un portail électronique et des sites internet sectoriels

TÉMOIGNAGE D'UN NOUVEL ADHÉRENT



Alain Mendel,
Directeur des éditions
du Sékoya

Comment définiriez-vous votre maison d'édition ?

Les Éditions du Sékoya ont été créées en janvier 2000. J'ai commencé mon aventure éditoriale à ma retraite et lui ai donné le nom de mon arbre favori, le séquoia, un arbre géant dont la simple contemplation invite à « prendre de la hauteur ». Aujourd'hui les éditions du Sékoya proposent à leur catalogue 80 titres en Beaux-Arts, histoire, littérature, albums jeunesse et bandes dessinées.

Vous avez rejoint le SNE en février 2003 qu'attendez-vous de ce Syndicat ?

Longtemps j'ai été, avec les petits éditeurs, isolé, sans échanges de nos expériences de nos réussites et de nos échecs. J'ai même créé avec quelques éditeurs l'association ABCDE (Association Bourguignonne Comtoise Des Éditeurs) que j'ai présidée pendant 3 années et que nous avons dissoute faute de moyens et de temps. En adhérant au SNE j'ai eu envie de rejoindre la « cour des grands » pour voir, apprendre et échanger, tout en restant un petit éditeur indépendant.

Directeur de la publication : Renaud Lefebvre
Coordination éditoriale : Hélène Conand, Camille Gauthier
Rédaction : Judith Waterlot
Conception graphique : Mathilde Gamard
Imprimé en France par l'imprimerie GraphiProd

Crédits photo :

P.4 : ©SNE ; ©Les Petits champions de la lecture ; p.5 : ©SNE ; Festival du Livre Paris ©Vincent Damarin et ©François Tancré ; p.8 : ©SNE ; p. 10 : Anne Martelle ©DR ; p.12 : Festival du Livre Paris ©Vincent Damarin ; p. 14 : Assises du numérique ©Romain Chocart ; p.16 : ©Olympe Petrou-Freling ; p. 17 : ©Les Éditeurs d'Éducation ; p.19 : Festival du Livre Paris ©Vincent Damarin ; p.22 : Kristenn Einarsson ©DR ; p.24 : Hermine Naudin ©Marion Brun ; p. 27 : Anne Bergman-Tahon ©Frédéric Bergman ; p.30 : Sébastien Abgrall ©DR ; p.33 : Charlotte Glénat ©DR ; p.34 : Pascal Lenoir ©DR ; p.36 : Festival du Livre Paris ©Vincent Damarin ; p.37 : ©Charlotte Thomas ; p. 38 : Frédéric Lavabre ©DR ; Sylvie Vassallo ©DR ; p.42 : ©Les Petits champions de la lecture ; p.43 : Fête de la Science, SNE ©DR ; p. 46 : Affiche ©Emiliano Ponzi ; p.45 à 47 : Festival du Livre Paris ©Vincent Damarin et François Tancré ; p.49 : Vincent Montagne ©SNE ; Liana Levi ©Sophie Bassouls ; Louis Delas © Magali Delporte ; Laure Leroy © Patrice Normand ; Michèle Benbunan © Eritis ; Alban Cerisier ©Catherine Hélie ; Juliane Charbois ©DR ; Francis Esménard © Roman Pons Prades ; Antoine Gallimard ©Gallimard ; Marion Glénat-Corveler ©Francesca Mantovani ; Nathalie Jouven ©Roman Pons Prades ; Pierre Leroy ©Dahmane ; Vera Michalski-Hoffmann © Wiktoria Bosc ; Françoise Nyssen ©Actes Sud ; p.50 : Renaud Lefebvre ©Livres Hebdo ; p.51 : Vincent Montagne ©SNE ; Renaud Lefebvre ©Livres Hebdo ; Olinda Bénédict © Roman Pons Prades ; ©Valérie Barthez ; ©Jessica-Petrou-Freling ; Laura Baron ©Frédéric Berthet ; Catherine Blache ©REA ; Hélène Conand ©Anaïs Pons Prades ; Camille Gauthier ©Frédéric Berthet ; Karen Politis Boubil © Roman Pons Prades ; p.52 : Caroline Sordet ©Lefebvre Dalloz ; Christian Counillon ©Astrid di Crollanza ; Pascale le Thorel ©Ph. Vermès ; Célia Rosentruab ©DR ; Benoît Pollet ©cecilegabriel ; Jonathan Boulet ©DR ; Laurence Faron ©DR ; Cécile Térouanne ©Hachette Romans ; Héloïse d'Ormesson ©Charlotte Jolly de Rosnay ; François Gèze ©DR ; Arnaud Robert ©DR ; Solène Chabanaïs ©DR ; Laure Saget ©DR ; ©Éric Leblanc ; Magali Girodet ©DR ; Sébastien Abgrall ©DR ; Pascal Lenoir ©DR ; Guy Maucollot ©DR ; Philippe Lamotte ©Hachette ; Virginie Clayssen ©DR



115 boulevard Saint Germain
75006 Paris
Tel : 01 44 41 40 50
www.sne.fr
Twitter : @SNEedition
LinkedIn : Syndicat national de l'édition

Juin 2023